

n°72

DAMPIERRE

JANVIER 2023



**LE MAIRE ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITENT À LA RÉCEPTION
DES VŒUX LE VENDREDI 20 JANVIER 2023
À PARTIR DE 19^H00 À LA SALLE POLYVALENTE.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

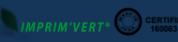
Infos communales	4 à 20
Intercommunalité Jura Nord	20 à 25
Associations	25 à 33
Portrait	34 - 35
Etat civil	35
Infos pratiques	36

Directeur de la publication :
Laure Valentin, maire de Dampierre.

Comité de rédaction :
membres de la commission Information
Communication Internet.

Crédits photographiques :
André Siclet

Réalisation - Impression :
LIG Dole - 03 84 70 80 90
Imprimé sur papier 100% recyclé.



Maire
Laure Valentin



1^{er} adjoint
Alain Gounand



2^{ème} adjointe
Caroline Meyer



3^{ème} adjoint
Aurélien Philippe



4^{ème} adjoint
Nathalie Honorio



Valérie
Benderitter



Robin
Boiral



Fabrice
Destaing



Nadine
Drouhain



Anthony
Falconnet
Délégué au maire



Florian
Grandperrin



Philippe
Husson
Délégué au maire



Crystel
Marcelle



Olivier
Mathevon



Monika
Mibord



Isabelle
Nonnote



Martine
Robez



Sylvie
Rossignol



Thomas
Vuittenez

EDITO



Le Maire, c'est celui qu'on prévient dès qu'il arrive quelque chose. C'est celui qu'on appelle dès qu'on rencontre un problème. C'est celui qu'on interpelle quand on n'est pas content.

L'année dernière à la même époque, nous luttions contre la Covid 19. Aujourd'hui, nous devons ajuster notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé, dont Henri Coursol, qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en ces périodes troublées et mouvementées, n'épargnent pas.

2022 fut encore une année très festive pour notre commune, culturelle aussi et sportive...

- Le gala de théâtre organisé par le foyer rural et la carotte au mois de mai dans la salle polyvalente.
- Le traditionnel challenge Jacques Tournoux malgré ces fortes chaleurs a eu lieu sur l'espace intergénérationnel le 18 juin suivi de l'apéritif musical, le barbecue paysan se terminant par un beau feu d'artifice.
- Notre premier forum des associations le 4 septembre s'est déroulé sur notre place au cœur du village animant le marché dominical.
- Le marché de Noël se fera le 11 décembre en compagnie du Père Noël.

Je tenais à remercier l'ensemble du personnel des services communaux (Entretien, Administratif et Technique) qui a accompli un travail considérable dans des domaines de plus en plus exigeants et il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours facile de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies.

Puis je tiens à remercier tous mes conseillers, mes conseillères pour le travail réalisé et leur soutien, et particulièrement mes adjoints.

Les élus peuvent donc être satisfaits du travail accompli car la tâche d'un élu n'est pas simple. Elle est très prenante, mais motivante. Je le rappelle souvent, un Maire n'est rien tout seul... Je peux vous affirmer que notre implication demande un vrai travail d'équipe où chaque élu à sa place et une mission au service de sa commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général.

Je vous souhaite une très belle année 2023 pleine de bonheur.

Laure VALENTIN
Maire de Dampierre



Trois générations de maires se retrouvant

INFOS COMMUNALES

INFOS COMMUNALES

VOTE DU BUDGET

Comme chaque année, le budget 2022 a été conçu sur les bases du débat d'orientation budgétaire.

Au niveau investissement, plusieurs axes ont été entrepris :

VOIRIE

Nous avons réalisé des aménagements de sécurité sur le secteur de Châteauneuf par l'apposition d'un coussin berlinois dans une chicane existante et la création d'un plateau sur le bas de la rue des forgerons sous les conseils des services des routes du département.

Nous avons terminé le marché public signé en 2017 pour la finalisation de la voirie du CLEAU pour un montant de **20 000 €**.

Les études du Lotissement du Grand Domaine ont débuté par le bureau d'étude BEJ qui a entrepris un relevé topographique à hauteur de **3 500 €**.

Le réaménagement de l'entrée de la zone industrielle doit être soumis à un marché public.

En attendant celui-ci, la mairie a réalisé une réparation des couches de roulement des chaussées sur la Zone industrielle, de l'entrée de Petit Mercey, le hameau de Granges et sur une voie communale près de la rue de Besançon pour un montant de **7 200 €**.

Devant l'émergence des maisons sur le lotissement des Jardins de Jean, les élus ont souhaité avancer les travaux de la 2ème tranche en réalisant sur fin 2022 l'installation de l'éclairage public pour un montant de **23 000 €**.

BÂTIMENT

L'ancienne trésorerie fermée depuis septembre 2020 a été rénovée par des entreprises locales pour accueillir les 2 médecins pour un montant de **37 000 €**. La demande de subvention n'a pas été retenue pour la sous-préfecture.



Le changement des fenêtres et rénovation des façades et de la réfection de la façade de logement du local 2 rue de Dole sera réalisé sur le 1^{er} trimestre 2023 en reste à réaliser (devis signé en 2022 en attente des matériaux).

Devant l'augmentation du nombre de Kilomètres de voirie depuis la fusion des 2 communes. Nous avons renouvelé notre parc de matériel en achetant un tracteur KUBOTA pour un montant de **60 000 € HT** avec une reprise de l'ancien microtracteur.

PROJETS 2023

Pour 2023, nous axerons notre budget sur :

- La poursuite des travaux sur le lotissement du grand Domaine pour une estimation des devis (**165 000 €** et **345 000 €**) pour la 1^{ère} tranche, le devis des travaux de réseaux secs supervisés par SYDEC a été signé en février 2022 à hauteur de **165 000 €** pour la 1^{ère} tranche. L'ensemble des travaux n'a pas commencé
- Le réaménagement du stationnement devant l'école pour une meilleure sécurité des enfants,
- Le toit de la mairie.

AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT

Malgré l'augmentation du coût de l'électricité et du gaz, notre désir persiste toujours de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour concrétiser des investissements essentiels et de qualités en reversant un autofinancement pour la commune.

Laure Valentin - Maire

NOUVELLES ACTIVITÉS

Les Cocottes de Louis Poncet

Un traiteur s'est installé rue de Dole à côté de la boulangerie anciennement le Tabac Presse le Mojo, ce sont *Les Cocottes de Louis Poncet*.

Louis Poncet a été apprenti cuisinier à *La Romanée* à Dole de 2009 à 2012. Il a eu son CAP et BP puis est parti travailler comme chef de partie au *1802* à Besançon. En 2014, il rejoint le *bistrot PAUL* (Devecey). C'est en 2017 qu'il donnera un nouvel élan à sa formation en allant travailler à la maison *Fabrice-Courbet*, meilleur ouvrier de France à Besançon pendant cinq ans. Ces années, il les passera à développer ses compétences en occupant divers postes : traiteur, pâtissier, chef de cuisine.

Papa d'un enfant, Louis et sa compagne, Manon, résident impasse cabone du côté Ranchot !!

C'est naturellement, qu'en rentrant tous les soirs de son travail, il passe devant le local de l'ancienne épicerie. C'est en voyant l'annonce sur internet que l'option est prise, « *Dans un an j'ouvrirai ici* ».

Entre le montage du projet, les prêts de banque, les travaux (tout le local a été rénové), il ouvre son magasin le mardi 7 juin avec un étal bien garni : lapin à la moutarde ; filet de truite sauce vin blanc et poêle de légumes, lasagnes, poulets curry, brochettes, crudités, en dessert tarte au citron meringué, etc.

Les débuts sont porteurs et les demandes sont fortes. Louis recherche désormais un apprenti traiteur ou pâtisserie.

La municipalité, qui souhaitait la reprise de ce local, a favorisé ce projet de traiteur. Elle leur souhaite une bonne continuation et que cette activité perdure le plus longtemps possible.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint



EN 2022, SOLIDARITÉ ENVERS L'UKRAINE

L'AMJ (Association des maires du Jura), avec la Protection civile, a lancé début Mars, un appel aux dons en faveur de l'Ukraine. La municipalité de Dampierre a relayé rapidement cette information et s'est portée volontaire pour devenir centre de collecte.

Les Dampierrois ont été très nombreux à répondre à l'appel à la solidarité lancé par la mairie et le CCAS (Centre communal d'action sociale). Les dons ont été déposés en mairie. Produits alimentaires, matériel médical, vêtements d'hiver, jouets, produits d'hygiène ont fait l'objet d'un long travail de tri par une équipe de bénévoles et d'élus.

Les dons se sont arrêtés le 15 mars. Le 17 mars, l'ensemble des communes ayant réceptionné les dons (Dampierre, Salans, Rans, La Bretenière, Étrepigny, Fraisans, Ougney, Montmirey) ont apporté en mairie leur collecte pour départ en Ukraine.

En tout, le centre de collecte a récolté près de 15 m³.



Médecins

Depuis le départ de la trésorerie, en septembre 2020, la municipalité souhaitait que les locaux soient aménagés afin de favoriser l'arrivée de nouveaux médecins. Retardés par la pandémie, les travaux sont arrivés à leur terme à la fin du premier semestre 2022. Ils ont été réalisés, depuis plus d'un an, en lien avec l'agence de santé, des entreprises locales et la municipalité (agents techniques).

Murs, plafonds, sols, 110m² ont ainsi été rénovés permettant la création d'une salle d'attente et de deux cabinets médicaux.

En parallèle, depuis deux ans, la municipalité entretenait des liens étroits avec deux jeunes médecins remplaçants qui souhaitaient trouver des locaux pour s'installer.

C'est naturellement que les Dr Anne Duty et Dr Axel Borey ont pu donc prendre leurs nouvelles fonctions au mois d'août dernier.

Leur arrivée va permettre de répondre à la très forte demande des patients sur notre secteur.

Nous leur souhaitons, naturellement, la bienvenue.

Cette installation s'inscrit dans un projet plus lointain de création d'une maison de santé où plusieurs professionnels pourraient exercer.

Pour cela, la municipalité va s'orienter sur le remplacement du kinésithérapeute qui a dû cesser son activité en 2022 pour raisons de santé. Des annonces concernant la vacance des locaux qu'il occupait sont actuellement diffusées.

Nous pouvons remercier M. Laurent Jeantot pour ses loyaux services auprès des patients sur notre commune durant ces dernières années.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Pour les vacances de février, la station de skis « Dampierre 210 m » peut accueillir de nouveaux skieurs en herbe grâce à ses télécabines. À la période de Pâques, le village est colonisé par des lapins, des poules, des cloches, des œufs... de toutes les couleurs.

Pendant l'été, on peut se rendre à « Dampierre plage » pour apercevoir des dauphins, un bernard l'hermite, un poulpe et même un requin.

À la rentrée scolaire, règles, rapporteurs, équerres, calculatrices, crayons font leur apparition.



Pour Halloween, de drôles de créatures et d'horribles petites bêtes envahissent notre commune.

Pour les fêtes de Noël, le pôle Nord s'est invité parmi nous avec son igloo et son ours polaire. Nous croisons des bonhommes de neige, des chorales de pères Noël, des rennes, des pingouins. N'oubliez pas la boîte aux lettres fabriquée par nos lutins qui pourra recueillir les listes de cadeaux des enfants !

La majorité des décorations sont faites grâce à la récupération : bois, carton, plastique, tissu... Elles prennent vie à partir de matériaux recyclés. Nos personnages sont donc économiques et écologiques.

La commission embellissement ne demande qu'à s'agrandir avec de nouveaux volontaires, de nouvelles idées, elle est ouverte à tous. Se signaler en mairie ou auprès de Caroline Meyer (06 52 41 16 98) qui en profite pour dire un grand merci aux bénévoles et aux agents communaux !

Caroline Meyer - 2^{ème} Adjointe



L'EMBELLISSEMENT DES FÊTES DE NOËL SOUS UNE NOUVELLE FORME !!!

La commune a scintillé lors des fêtes de fin d'année 2021.

Début décembre 2021, les agents techniques de la commune ont restauré les anciennes décorations lumineuses en achetant seulement un tube LED. Ils ont sillonné la commune pour placer, çà et là, celles qui ont pu embellir la rue principale et égayer de mille feux les biens trop longues nuits d'hiver. En collaboration avec Jura Nord, une nacelle avait été louée pour que les agents puissent les mettre en place sur les candélabres de la rue de Dole et Besançon. Ils avaient amené et installé un ours et un igloo lumineux le long du bâtiment de la mairie devant les yeux ébahis des petits et grands.

Ces décorations viennent s'ajouter à celles mises en place par la commission embellissement dont la traditionnelle boîte aux lettres du père Noël, installée à proximité, dans laquelle les enfants ont pu envoyer leur lettre.

Plus largement, ce projet s'inscrit dans un choix plus large d'embellir les grands moments de l'année. Ce moment particulier de Noël s'avérait la meilleure période pour faire profiter de belles lumières aux passants sur la commune.

La municipalité se réjouit de ce travail entre commission et agents pour offrir un cadre féerique pour les fêtes. Les retours, très positifs, font que ce projet sera renouvelé en décembre cette année.



BRUITS DE VOISINAGE

Débroussaillage, tronçonnage ou bricolage bruyant, le bruit peut être une vraie nuisance pour le voisinage. Quelles sont les règles à respecter ? Quels sont les horaires autorisés ? Comment éviter les conflits entre voisins ? Réponses.

Difficile de ne pas sortir de ses gonds lorsque l'un de vos voisins, emporté par sa passion pour son jardin, décide de s'affairer bruyamment dès l'aube. Tronçonnage, débroussaillage, bruits d'outillages peuvent devenir des **nuisances sonores** pour le voisinage. Pourtant, des règles existent pour éviter les conflits.

■ LES BRUITS D'ENTRETIEN DU JARDIN : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Même dans son propre jardin, l'utilisation de certains outils est encadrée, car ils sont susceptibles de provoquer une **nuisance sonore** pour le voisinage. Leur utilisation doit respecter certaines tranches horaires précises.

L'arrêté municipal 13/2012 fixe les heures d'utilisation des appareils à moteur thermique et les travaux de bricolage et jardinage. Ils sont autorisés :

- du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

En cas d'utilisation en dehors des horaires autorisés, les nuisances sonores peuvent faire l'objet de différentes sanctions allant de la simple suspension des travaux en cours aux poursuites pénales.

Les nuisances sonores (comme les nuisances olfactives) sont des troubles du voisinage fréquent et sont souvent résolues en instaurant un dialogue entre le voisin responsable du bruit et celui qui en est la victime.



■ EFFECTUER DES TRAVAUX BRUYANTS AU-DELÀ DES LIMITES RÉGLEMENTAIRES : LA SOLUTION !!!

Il est assez fréquent que l'on soit contraint à effectuer des travaux de bricolage chez soi, et par voie de conséquence de **faire du bruit en dehors des horaires autorisés**. Pour éviter que les voisins excédés par tout ce vacarme finissent par **porter plainte** pour tapage diurne et/ou tapage nocturne, la meilleure solution est de les inviter chez soi avant les travaux et de leur faire part de ses projets. On profite bien évidemment de cette occasion cordiale pour **négoier** avec eux des **horaires à la carte** qui conviennent à tout le monde.

Pour vivre en parfaite adéquation avec son voisinage, mieux vaut respecter les **horaires légaux** pour effectuer des **travaux de bricolage bruyants**. On peut par exemple poser quelques jours de congé pour bricoler en dehors des samedis, dimanches et jours fériés, ce qui permet de disposer de journées plus longues, et donc de réduire la durée des travaux. Respecter ses voisins et leur tranquillité est très important et cela évite bien des conflits.

DÉGRADATIONS ET VOLS EN 2022

Habituellement, Dampierre est une commune assez calme. Mais cette année, la commune a été marquée par de nombreux actes d'incivilités et des vols notamment durant l'été.

1 • Du mobilier urbains a été détérioré sur différents secteurs de la commune (city stade, place gaulard, médiathèque,...). Principalement des poubelles, mais également des agrès au city stade et une décoration devant la médiathèque. Cette dernière a pris feu à cause d'un mégot de cigarette alors que nous étions en période de forte sécheresse avec une actualité nationale marquée par les feux forestiers.

2 • Les dépôts sauvages sont encore trop nombreux, notamment en forêt. Ces déchets, posés aléatoirement et dans des endroits quelquefois difficiles d'accès, sont de toutes natures : canapé, déchets verts, poubelles, ordures diverses, canettes de bières,... Les élus ou les agents techniques, dès qu'ils ont connaissance d'un dépôt vont le retirer et essaient à chaque fois de récolter des informations afin d'essayer de retrouver les auteurs de ces actes.

3 • Des vols de voitures ou de maisons ont eù lieu cet été. Merci de rester vigilants et de prévenir la gendarmerie ou les élus en cas de situation anormale.



Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint



CCAS

En 2021, en raison des conditions sanitaires liées à la pandémie, la municipalité avait procédé, sous la houlette des membres du Centre communal d'action sociale (CCAS), à la distribution de colis aux personnes âgées de 70 ans et plus inscrites en mairie. La distribution a eu lieu au domicile de chacun des bénéficiaires dans une ambiance chaleureuse. 148 colis ont été composés avec l'aide de certains enfants de l'association évolution Jeunesse. Ils étaient garnis de douceurs et de produits du terroir mettant notamment à l'honneur l'escargotière BONVALOT du bois d'hyombre ou

la boulangerie L&J Bakery...

Cette année, dans un contexte de recrudescence des cas covid en France et par souci de prendre en compte les avis des bénéficiaires, la municipalité a décidé de réaliser un sondage auprès des aînés leur demandant si ils préféreraient, pour 2022, recevoir un colis ou être convié à un repas. Ils ont très largement répondu qu'ils souhaiteraient des colis.

Nous renouvellerons donc les colis en 2022 dans le même thème que l'année passée.



M. et Mme Mullenet



M. et Mme Falconnet

Les colis ont été distribués par quartier par les élus. La doyenne du village, Mme Tournier dit « Nnette » (97 ans) et le doyen M. Falconnet (96 ans et ancien maire) ont reçu un colis. « Ils ont tous pu apprécier cette visite et cet échange dans des temps décidément bien compliqués », rajoute Laure Valentin.

OÙ SONT LES DEFIBRILLATEURS À DAMPIERRE



La mise à disposition du public d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) peut réduire sensiblement le taux de mortalité par arrêt cardiaque et améliorer ainsi la sécurité sur le territoire de la commune. Deux DAE sont installés à Dampierre, l'un en accès libre **dans le couloir du local des médecins et l'autre en accès privé, à la salle polyvalente**. Depuis août 2007, en France, toute personne peut utiliser un défibrillateur automatique en cas d'arrêt cardio-respiratoire. L'utilisation d'un appareil entièrement automatique supprime pour l'intervenant la nécessité et donc le stress de déclencher lui-même le choc, c'est le DAE qui œuvre seul, une fois mis en place, et si la personne respire encore, il ne choque pas.

L'ensemble des DAE sont répertoriés sur l'application Staying alive et téléchargeable sur Playstore ou appstore.



Pour sauver une vie, il y a 4 maillons : l'appel rapide aux services d'urgence (15), le massage cardiaque rapidement entrepris, la défibrillation précoce et les soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel au 15).

Pour mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire, avec un défibrillateur automatisé externe, il suffit d'ouvrir le boîtier mural en remontant le panneau de devant. Puis il faut sortir le DAE, fermer le boîtier (car il sonne), positionner le malade sur le dos, ouvrir le DAE et suivre les instructions vocales qui sont très claires et concises. Il est nécessaire de suivre les instructions de l'appareil jusqu'à l'arrivée des secours.

En France 3 000 à 4 000 vies pourraient ainsi être sauvées chaque année.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint

AGENTS MUNICIPAUX

LE SECRÉTARIAT

Nombreuses sont les équations difficiles à réaliser, 2=3 en est le symbole.

Depuis quelques mois, la charge de travail sur notre commune est en constante augmentation. La fusion avec Petit-Mercey, la création du lotissement des Jardins de Jean, la population qui augmente (constructions rue du Cléau), ... nous ont amené progressivement à restructurer notre secrétariat de Mairie.

2022 a été marqué par deux départs, en mars, Mme Laetitia Botta (secrétaire de mairie) qui a souhaité rejoindre les services du département du Doubs afin de faire évoluer sa carrière, puis celui de Martine Metz (agent postale et secrétariat de mairie) en mai (abandon de poste). Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs nouveaux projets et les remercions pour le travail réalisé toutes ces années.

C'est naturellement, que début janvier paraissait une offre d'emploi pour secrétaire de mairie. Les candidatures, peu nombreuses au regard de l'attrait de Dampierre, mais néanmoins intéressantes, ont débouché sur le choix de retenir **Mme Lucie Sullerot**, habitante de notre commune (voir portrait).

Lucie a bénéficié rapidement de formations nécessaires à l'exercice de ses fonctions et s'appuie sur des autres secrétaires afin d'effectuer les nombreuses tâches de son poste.

Le départ de Martine a engendré une problématique puisque qu'elle occupait deux emplois à temps partiels en qualité d'agent pour l'agence postale et de secrétaire de mairie. Afin de pallier l'emploi côté agence postale, la Poste a proposé à la municipalité les services de **Mme Florence Gliva** (voir portrait). Mme Gliva, par son expérience, correspondait exactement au profil recherché afin de réaliser les missions demandées.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans nos services.

Afin de suppléer Lucie, de remplacer Martine, une offre de poste est actuellement en cours. Des entretiens d'embauche seront prochainement réalisés.

2 = 3 correspondra donc bien au départ de deux agents et aux venues de Lucie, Florence, et prochainement d'un nouvel agent.

L'équation est résolue...

LES AGENTS TECHNIQUES

Le focus sur le remaniement du secrétariat ne nous empêche pas de penser aux autres agents de notre commune.

Mme Magali Richard, agent d'entretien, a rejoint les services de Jura Nord en 2022. La municipalité, après une offre de poste et plusieurs entretiens a souhaité retenir **Mme Saida Ferchichi** (voir Portrait). Les heures dévolues aux missions de l'agent d'entretien ont évolué cette année. Afin de régler certaines problématiques liées au nettoyage dans les bâtiments de la salle de judo, la salle polyvalente ou la salle de Petit Mercey, les élus ont décidé d'augmenter les heures permettant la réalisation de ces tâches.

Nous souhaitons également à Saida, la bienvenue dans nos services.

Julien, Nicolas et William ont bénéficié en 2022 d'un nouvel outil puisque la commune a investi dans un nouveau tracteur d'aménagement pour les espaces verts. Depuis quelques mois, Nicolas avait fait le bilan de l'augmentation de la charge de travail de leur équipe liée notamment à la création d'espaces verts (Petit-Mercey, La Loutre, Les Jardins de Jean,...) et l'intérêt de l'achat d'un tracteur afin de réaliser des travaux en régie plutôt que de demander le service d'entreprises extérieures.

Nous les remercions, cette année encore, pour la réalisation de leurs missions au quotidien.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint



PORTRAITS

SAIDA FERCHINI

Mme Saida Ferchini est notre nouvelle agent d'entretien. Elle a décidé de nous rejoindre fin du deuxième trimestre afin de compléter des heures de travail. Saida a 56 ans, maman de 3 enfants, elle travaille déjà en qualité d'agent d'entretien pour « Maison et Services » à Saint-Vit à temps partiel. Le contrat proposé par la municipalité permet de disposer du temps nécessaire aux opérations de nettoyage de la salle polyvalente, les salles de sport, la mairie, et la salle de Petit-Mercey. Saida organise ses heures en fonction de l'occupation des salles. Elle va, par exemple, nettoyer la mairie le mercredi après-midi pendant les heures de fermeture. Nous remercions Saida pour sa venue.

FLORENCE GLIVA

Mme Florence Gliva est notre nouvelle agent postale. Elle a fait le choix de nous rejoindre depuis le 1^{er} septembre. C'est dans le domaine du secrétariat médical que Florence a débuté sa carrière. Elle exercera pendant plus de 20 ans dans ce milieu dans divers cabinets sur Dole. A la faveur d'un déménagement, elle s'installera sur Gendrey en 2016. Souhaitant se réorienter dans sa carrière, elle va progressivement prendre des missions sur son secteur de résidence : le recensement, mission de secrétaire de mairie pour Gendrey...



C'est en 2019 qu'elle sera embauchée comme agent à l'agence postale de Gendrey dans un contrat à temps partiel. Souhaitant récupérer un temps plein, c'est naturellement qu'elle postulera à Dampierre. Son expérience, lui a permis d'obtenir le poste.

Florence est une personne motivée, sérieuse et organisée. Dès son arrivée, elle a souhaité réorganiser son poste de travail, le ranger afin que dès l'ouverture, elle soit prête.

Après quelques mois de fermeture de l'agence postale de Dampierre, les clients reviennent rapidement profiter de ce service sur la commune.

LUCIE SULLEROT

Lucie a été embauchée en qualité de secrétaire de mairie en avril 2022. Elle connaît bien notre secteur car elle habite notre commune. Agée de 42 ans, mariée et maman de trois enfants, elle est passionnée de musique, concerts et de photos (club photo du foyer rural). Lucie a commencé à travailler dès son plus jeune âge. Après avoir occupé divers postes dans le milieu de l'industrie (rollat dole), elle a fait évoluer sa carrière comme assistante de direction chez AD Julien à Dole pendant plus d'une dizaine d'années. A la suite d'une réorganisation, elle a poursuivi au garage Gerber de Dampierre (AD Julien) avec des missions de secrétariat avant de nous rejoindre cette année.



Lucie a, dès le début, trouvé un intérêt certain au métier de secrétaire de mairie. Elle le trouve enrichissant et prenant. Elle s'est retrouvé, néanmoins, face à une multitude de difficultés liées à ce métier (nouvel environnement, procédures, organisation,...). Pour cela, dès le début, la municipalité lui a organisé des formations spécifiques telles que le logiciel compta RH (berger levraut), l'état civil ou les congés.

Les prochains mois lui permettront de gagner en expérience et de continuer à acquérir de nouvelles compétences.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint

PRÊT SALLE DES JEUNES



Les enfants (de 10 à 17 ans) adhérents à l'association évolution jeunesse peuvent bénéficier de la salle des jeunes en journée (salle rendue avant 19h) pour organiser leur anniversaire, s'y retrouver les mercredis, samedis ou durant les vacances scolaires, en demandant à l'avance la disponibilité aux responsables de l'association. Cette salle est équipée notamment d'un baby foot, d'une nintendo switch, de tables, chaises, un frigo,...

La salle est gracieusement prêtée par la mairie aux adhérents qui en font la demande sous réserve de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les réservations doivent se faire auprès de Valérie Benderitter

Caroline Meyer - 2^{ème} Adjointe



BÂTIMENT

- Bilan 2022 :**
- La rénovation du local de l'ancienne trésorerie pour la venue des médecins. Les travaux ont nécessité la reprise des murs, sols, plafonds, les luminaires.
 - La création de 2 cabinets dont 1 PMR, d'une salle d'attente. Changement des sanitaires.
 - Achat et installation d'une cuisine dans un appartement communal.
 - Passage au triphasé pour le local du traiteur.
 - Divers travaux de maintenance du parc immobilier réalisés par des entreprises extérieures ou en régie.

- Prévisions 2023 :**
- Changer une fenêtre du local du traiteur (devis signé en attente de livraison).
 - Rénover la façade du local du traiteur (le crépi n'est plus imperméable sur certains endroits) (devis signé).
 - Remplacer les menuiseries du bâtiment de la Mairie.
 - Achat d'une autolaveuse pour les opérations de nettoyage dans la salle des fêtes.
 - Toit du bâtiment de la Mairie.
 - Changer les luminaires à la salle polyvalente.



Cabinet des médecins, avant et après les travaux

OÙ EN EST-ON AU LOTISSEMENT LES JARDINS DE JEAN ?



Les Jardins de Jean en 2021

LES TERRAINS

Le covid avait largement retardé la fin de l'aménagement du lotissement. Après des débuts timides liés à la suite de la pandémie, les ventes s'étaient accélérées en 2021 avec 6 ventes et le début 2022 connaissait la même intensité. Actuellement, 9 terrains sont vendus et 3 sont sous compromis de vente. Le deuxième semestre 2022 connaît un coup d'arrêt lié certainement aux contraintes du marché immobilier (hausse des prix, taux d'usure des banques, retard dans les chantiers,...).



Les Jardins de Jean en novembre 2022

Quelques maisons seront habitées pour la fin d'année. Cette année, une haie de charmilles a été plantée entre la déchetterie et le lotissement.

Le conseil municipal a également décidé de ne pas attendre et de voter pour le début des travaux d'aménagement de la deuxième phase. Celle-ci commencera par l'installation des candélabres afin d'éclairer prochainement les rues de nos nouveaux administrés.

LA GENDARMERIE : OÙ EN EST-ELLE ?

Les élus de Dampierre sont régulièrement sollicités afin de savoir si le projet de la Gendarmerie se fera ou pas. La commune n'a pas la compétence sur ce projet mené par Jura Nord. Le travail de la municipalité se restreint à s'assurer de la concordance des travaux avec les obligations d'urbanisme sur Dampierre et d'intégrer ce bâtiment dans le paysage malgré les règles de sécurité imposées par le ministère. Le projet de Gendarmerie a été retardé dans un premier temps pour des raisons liées à la compétence dans ce domaine (à qui appartient le choix de mener le projet). Jura Nord, ayant pris la compétence et désormais porteur du projet, a dû remanier le cahier des charges. En 2022, l'étude a été refaite afin de s'assurer des normes de sécurité. Le dossier est actuellement en bureau d'étude.

PÔLE DE SANTÉ

La commune est toujours détentrice d'une réserve foncière sur ce secteur (parcelle de 1759 m²). Souhaitant la venue de médecins (réussie en 2022), 2023 pourrait être le début d'une concertation afin de savoir si un regroupement des professionnels de santé pourrait être envisagé sur ce secteur. Une étude avec le CAUE* pour connaître la faisabilité du projet sera réalisée dans le premier semestre 2023. Les premières discussions avec les acteurs de la santé sur notre commune seraient favorables à un pôle de santé.

*Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public. Le CAUE est créé à initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022 (CHANTIERS EN PRÉPARATION) :

- Implantation d'une haie de charmilles à l'intérieur de la déchetterie afin de réduire le bruit et la vue sur les jardins de Jean. Une convention a été signée avec le SICTOM.
- Aménagement de la rue du Cléau en cours de réalisations par l'entreprise Roger Martin, ces travaux avaient été budgétisés une fois les constructions terminées dans cette rue.



- Après plusieurs rencontres avec les habitants du grand domaine pour leur présenter le projet d'aménagement de ce secteur, en collaboration avec le bureau d'études BEJ. Les travaux vont pouvoir commencer en 2023. L'entreprise SPIE mandatée par le SIDEC va entreprendre l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre). Une attention plus particulière a été portée sur la gestion des eaux pluviales de ce lotissement qui date des années 1980 face aux inondations connues lors des années précédentes.



Haie de charmilles

- Un entretien a été réalisé fin 2023 sur la voirie sur les secteurs de Petit-Mercey, des Granges (où l'entrée du hameau côté Evans était fortement dégradée), du chemin de desserte de quelques habitations rue de Besançon, rue de la source et sur la zone industrielle (en attente de pouvoir refaire entièrement cette zone).
- La création d'un plateau ralentisseur coté Fraisans et l'apposition d'un coussin berlinois au milieu de la rue des forgerons de Châteauneuf afin de faire ralentir la vitesse des véhicules traversant ce secteur.



Rue du Cléau / AVANT

Rue du Cléau / APRÈS



Plateau ralentisseur Châteauneuf bas / AVANT



Plateau ralentisseur Châteauneuf bas / APRÈS

EN 2023, LA PRIORITÉ SERA AXÉE SUR :

- Voirie du grand domaine
- Début de la 2^{ème} phase d'aménagement des Jardins de Jean.
- La pose des lampadaires au lotissement des Jardins de Jean (par l'entreprise Lavenaux) afin d'éclairer ce secteur qui commence à être habité

DEUX PROBLÉMATIQUES SUR DAMPIERRE SONT SUIVIES :

- 1 • Le stationnement devant la Médiathèque de Dampierre durant les horaires d'entrée et sortie scolaire (voir bulletin municipal 2021), la municipalité avance dans l'étude d'un projet d'aménagement de ce secteur. Des projets ont été proposés par l'entreprise Roger Martin. Actuellement, la municipalité se heurte encore avec les comportements de certains chauffards.
- 2 • La vitesse excessive dans Petit-Mercey et la rue des Minerais ; discussion avec le département afin d'installer des radars afin de mesurer les vitesses dans ces rues.

LA RÉVISION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER COMMUNAL

Cette année l'ONF (Office National des Forêts) a réalisé, en concertation avec les élus, la révision de l'aménagement forestier de la forêt communale de Dampierre. Un nouveau document d'aménagement forestier succède donc à celui arrivé à échéance en 2021.

Le document d'aménagement forestier fait partie intégrante de l'organisation de la gestion forestière. Il permet la déclinaison local et technique des enjeux de gestion forestière défini par le régime forestier.

Le régime forestier peut apparaître comme un ensemble de garanties permettant de préserver la forêt sur le long terme forestier : il constitue un véritable statut de protection du patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, les surexploitations et les abus de jouissance.

Pour autant, le régime forestier n'est pas uniquement un régime de protection mais aussi un régime de gestion, avec un souci de renouvellement des ressources en bois, des autres produits et services fournis par la forêt et de transmission aux générations futures de ces ressources. Ces objectifs se matérialisent au travers de « l'aménagement forestier ».

L'aménagement forestier permet donc de garantir la gestion durable de la forêt en adaptant ces objectifs aux différents niveaux d'enjeux présents sur le territoire. C'est-à-dire qu'il doit donc tout autant s'assurer de l'approvisionnement de la filière en bois d'œuvre, que d'assurer le rôle écologique des forêts (protection des sols, eau potable, biodiversité en général et protection physique) tout comme le rôle social.

LA FORÊT COMMUNALE DE DAMPIERRE



L'étang du Patouillet et la lisière parcelle 17, octobre 2022

RAPPEL HISTORIQUE

La commune de Dampierre est devenue propriétaire forestier d'une première parcelle en 1939 (donation de Mr GAULARD – 8,30 ha (hectares)). Puis elle achète, en 1956, une partie boisée attenante à la première (à Mr SCHELAMEUR – 24,40 ha). L'application au régime forestier c'est effectué respectivement en 1955 et 1956 par arrêté préfectoral (parcelles forestières 1, puis 2 à 4). Enfin en 1999 la municipalité achète la forêt Bourgeois (95,33 ha) avec application au régime forestier par arrêté préfectoral de juin 2000 (parcelles forestières 5 à 17). Un premier aménagement forestier a été réalisé en 2001 pour la période 2002 – 2021. En 2006, en cours d'aménagement, la commune achète une partie en jeunesse de l'actuelle parcelle 8. Par arrêté préfectoral du 30 septembre 2009, elle passe à 131,62 64 ha.

Aujourd'hui la forêt communale recouvre toujours **131,63 ha** réparties sur 17 parcelles forestières.

ETAT DES LIEUX ACTUEL ET BILAN DE L'APPLICATION DE L'AMÉNAGEMENT PASSÉ

La forêt est composée à 78% de feuillus et à 22 % de résineux. L'essence la plus représentée est le chêne (sessile et pédonculé) qui occupe 46% de la surface, suivie par le sapin pectiné pour 18% et le hêtre sur 11%.

Les parcelles forestières 1 à 4 sur le canton du Bois Gaulard, ou Bois Clair, ont été traitées historiquement en taillis sous futaie jusqu'en 2001. Elles présentent un peuplement homogène de chênaie-hêtraie charmaie adulte. L'aménagement qui se termine, les a classées en amélioration en conversion en futaie régulière.

Les parcelles 5 à 17 constituent le canton de l'ancien Bois Bourgeois ou Grand Bois. Géré par un propriétaire privé principalement pour la chasse, ce canton présente aujourd'hui des peuplements hétérogènes, en mosaïques avec régulièrement des mélanges feuillus et résineux. Ces parcelles à structure irrégulière sont passées en coupes 1 à 2 fois durant l'aménagement, tout comme les parcelles classées en amélioration en conversion. Les jeunes peuplements et les parquets d'épicéas et de douglas sont également passés en coupes plusieurs fois (leur croissance étant plus rapide). Certains parquets ont d'ailleurs fait l'objet de coupes sanitaires ces dernières années suite à des dépérissements sur les épicéas. De même des coupes importantes ont eu lieu sur la deuxième période d'aménagement sur les frênes (massivement touchés par un champignon s'attaquant aux vaisseaux de sèves, le Chalara) parcelle 13 à 15 et 17. L'aménagement prévoyait le renouvellement de 17,75 ha (groupe de régénération) où les peuplements étaient arrivés à maturités (constitués de vieux bois). Il en a été renouvelé 72 %. La surface non renouvelée vient du choix du gestionnaire, en concertation avec la commune, de ne pas couper les sapins d'une bonne partie de la parcelle 6. Elle était prévue entièrement en régénération. Les sapins, de la zone non renouvelée, se développent correctement et en quantité suffisante pour constituer prochainement un peuplement adulte.

La partie de la parcelle 8, renouvelée en 2005, présente un beau perchis de chêne au nord, de merisier dans les dolines et un gaulis de hêtre au centre. La parcelle 12, renouvelée naturellement en 2011, n'est seulement que partiellement réussie, avec principalement du bouleau et quelques chênes.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU NOUVEL AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le nouvel aménagement est établi pour la période 2023 – 2042, soit 20 ans.

Dans le contexte actuel, la préoccupation majeure est d'adapter la forêt aux conditions climatiques. La forêt de Dampierre présente des peuplements mélangés et en mosaïque, avec plusieurs essences, ce qui présente certains avantages. Cependant, plusieurs de ces essences s'avèrent peu adaptées aux évolutions climatiques : le sapin pectiné et l'épicéa, n'ont plus leur place en plaine, et le hêtre est de plus en plus sensible au déficit hydrique sur la période estivale. Les conditions écologiques sont plus favorables au chêne sessile. L'objectif recherché sur ce type de terrain, dans notre région, est d'obtenir du bois de chêne sessile de qualité et de gros diamètre.

Les peuplements issus de taillis sous futaie ainsi que les jeunes futaies mélangées de bois d'œuvre et de robinier (surnommé

couramment Acacia), tout comme les peuplements mélangés de sapin et de bois moyen feuillus seront gérés avec une approche de conversion en futaie régulière à l'échelle des 20 prochaines années.

Il ressort trois enjeux majeurs, sur cette période d'aménagement, concernant ces parties traitées en futaie régulière :

- Assurer le renouvellement en essences nobles des peuplements arrivant à maturité, dans un contexte actuel défavorable lié à la présence d'une forte population de cerfs et à l'invasivité par le robinier.
- Contenir le robinier sur les zones où il est présent et limiter son extension.
- Mettre en œuvre une gestion des mélanges sapin / feuillus qui permettra progressivement et à long terme, de pouvoir réaliser un renouvellement naturel d'essences feuillus.

Le renouvellement des peuplements arrivants à maturités est prévu sur une surface de 8,88 ha. Il concerne 5 parquets. Il peut être envisagé un renouvellement par semis naturels feuillus sur deux d'entre eux grâce à des semenciers encore présents.

Le parquet d'épicéa, le parquet de douglas et une zone de taillis seront quant à eux renouvelés par plantations.

Un groupe de conversion en futaie irrégulière à objectif paysagé est mis en place autour de l'étang pour répondre à l'enjeu d'accueil de ce site.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LE PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVOIT :

• pour les coupes :

Que l'ensemble des parcelles des groupes en amélioration adulte et jeunesse passent au moins une fois en coupe afin de favoriser le développement des plus beaux bois. Les jeunes peuplements en pleine croissance passeront 2 fois en éclaircie en conservant les plus beaux sujets.

Sur les peuplements en mélange résineux/feuillus, il sera réalisé des coupes spécifiques sur le sapin alliant détourage des chênes (voir photo) et récolte des gros bois de sapin au fur et à mesure de leur arrivés au diamètre d'exploitabilité.

Sur les peuplements en mélange avec du robinier, l'objectif à rechercher lors des passages en coupe est de favoriser toutes les autres essences en mélange.

Les coupes de régénération se feront progressivement tout au long de la période d'aménagement.

• pour les travaux :

Des travaux sylvicoles sont prévus régulièrement dans les semis et plantations pour la survie et la croissance des plants face à la concurrence basse (herbacée et ronce) et haute (robinier, tremble, bouleau, etc). Ces travaux sont le gage de la réussite du renouvellement de la forêt en essence objectif et assurant également le maintien en bon état du patrimoine forestier de la commune.

Cette gestion préconisée, permet d'assurer le rôle multifonctionnel de la forêt en réalisant à la fois le renouvellement des peuplements vieillissants de la forêt, le maintien de l'aspect paysagé, la recherche de l'équilibre entre les différents stades de développement des bois dans le but de garantir un bon état du patrimoine forestier de la commune pour les générations futures.

De plus, cette gestion permet de conserver un bilan financier positif pour la commune.

« Gérer une forêt, c'est recevoir en héritage un patrimoine et une stratégie élaborée par nos prédécesseurs, c'est surtout transmettre cette forêt aux générations futures, avec des perspectives et un potentiel préservé.

Gérer une forêt, c'est aussi agir au quotidien, vendre du bois, procurer des recettes pour le budget de la commune, réinvestir en travaux forestiers et infrastructures si besoin, créer des emplois en zone rurale... C'est également gérer un milieu auquel sont attachés les habitants de la commune et préserver le cadre d'activités traditionnelles comme la chasse ou l'affouage. »



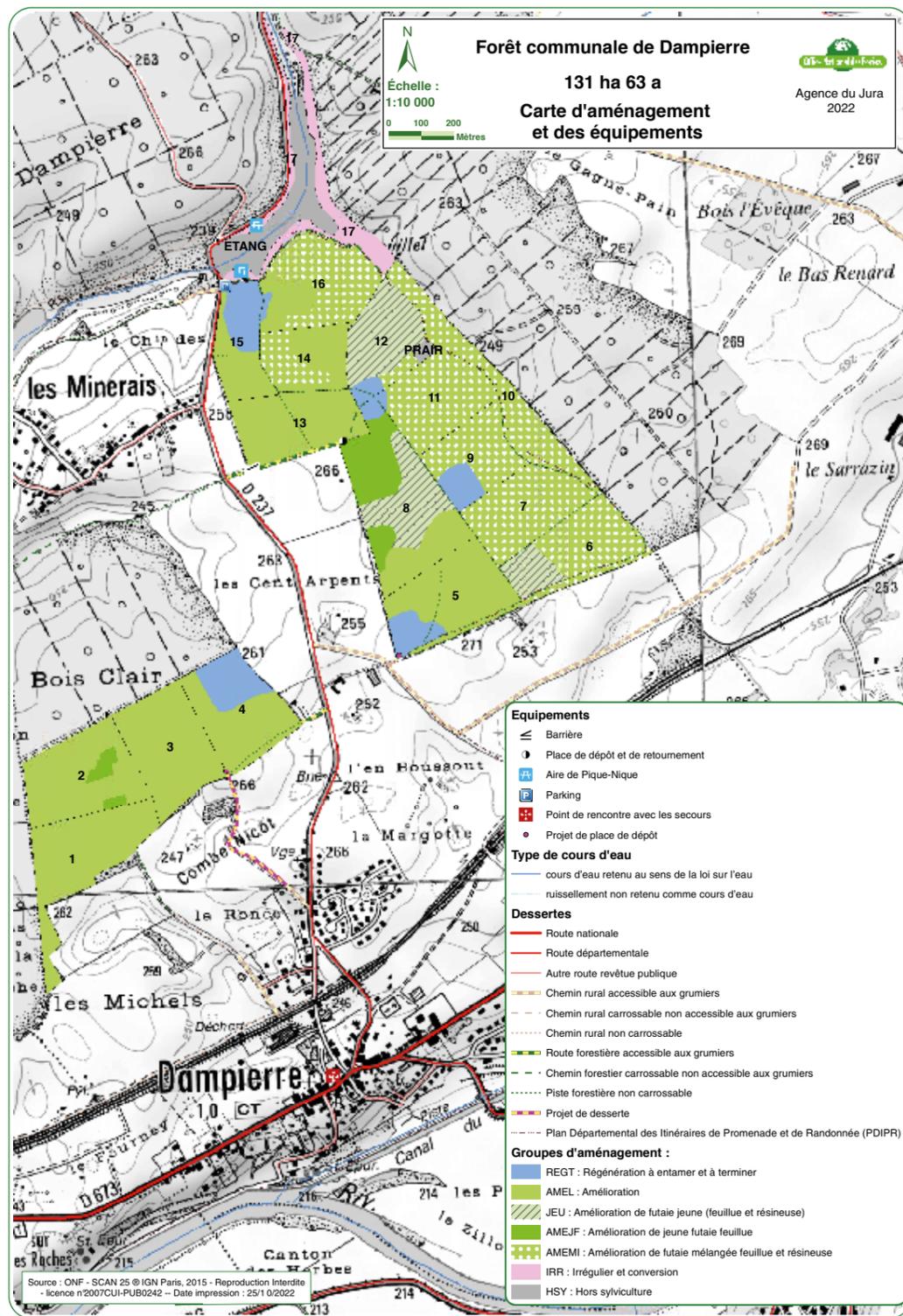
(Photo ci-dessus prise en avril 2022) Aperçu des peuplements en mélange résineux/feuillus qui occupent 30% de la surface de la forêt communale de Dampierre. Les sapins pectinés ont été plantés par l'ancien propriétaire à l'abri des chênes. 30 ans après ces sapins montent dans les houppiers de ces derniers, les faisant sécher (photo ci-dessous). Or le sapin craint les périodes de sécheresses estivales qui sont de plus en plus importantes. Si on n'intervient pas on risque de perdre les sapins et entre temps, une partie des chênes.

L'objectif du nouvel aménagement sur ces peuplements et de conserver un maximum de chêne en coupant les sapins les gênants pour leur redonner la possibilité qu'ils se développent afin de se garder, à long terme, la possibilité de renouveler ces peuplements par semis naturels.



Parcelle 10, exemple d'un chêne qui a séché et qui est en train de tomber, du fait de la trop forte concurrence des sapins.

Robin Boiral - Conseiller municipal, Agent ONF



CARTE D'AMÉNAGEMENT
« Ci-contre le plan d'aménagement de la forêt communale de Dampierre qui localise les différents groupes d'aménagement pour la période d'aménagement 2023 - 2042. Ces groupes sont établies en fonction de la nature du peuplement, de l'objectif retenu et du type d'intervention qui aura lieu sur les parties concernées ».



AFFOUAGE

Pour 2022, environ **300 stères de bois** seront exploitables par les affouagistes. A fin octobre, la commune disposait d'une **trentaine d'inscriptions**. Ce chiffre était en diminution depuis quelques années et redonne du sens à ce type d'exploitation. Les lots seront distribués fin Novembre à la faveur d'un tirage au sort.

Pour rappel, l'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants. Le mot «affouage» date du XIII^e siècle. Il vient du verbe, en ancien français, «affouer» qui signifie chauffer, du latin «affocare». Bien que le mot affouage soit souvent utilisé comme synonyme de bois de chauffage, il fait référence à un mode bien particulier de mobilisation des bois propre aux forêts communales.

Anthony Falconnet - Délégué au Maire

COMMUNICATION

Au 1^{er} janvier 2022, la municipalité avait fait le choix de refondre le site internet communal et de se doter d'une application mobile. Cette orientation s'inscrit dans la logique d'avoir des moyens de diffusion de l'information plus fluide, plus pratique et d'avantage en adéquation avec les besoins des acteurs locaux.

Nous pouvons diviser le site en deux parties :

- Les informations fixes ou statiques qui correspondent aux données qui ne bougent pas ou peu.
Exemple : les horaires d'ouverture de mairie, les membres du CM, ...
- Les informations dynamiques qui permettent de communiquer sur les actualités et les agendas connus
Exemple : les dates de manifestations des associations.

L'application IntraMuros Dampierre est là, principalement pour diffuser les actualités et les agendas sur la commune. Elle est couplée au site internet, ce qui permet de ne pas avoir à doubler le travail de saisie.

Notre souhait est de donner aux Dampierrois les outils contemporains permettant de recevoir passivement les informations de la commune et d'être renseigné au plus près de toutes les informations diffusées sur la commune.

Pour cela, nous vous invitons vivement à télécharger l'application intramuros ou de vous inscrire à la newsletter (inscription en page d'accueil du site internet).

Aurélien Philippe - Responsable communication

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



COMMÉMORATIONS

Les élus ont un devoir à remplir à ceux qui, avant nous, ont donné leurs vies pour la France.

A Dampierre, ce 11 novembre, plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité à la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918. La cérémonie regroupait sept communes (Ranchot, Rans, Salans, Courfontaine, Evans, Fraisans et Dampierre), le souvenir Français, les anciens combattants, la fanfare d'Etrepigny/Ranchot, des élèves des écoles de Dampierre et Fraisans, des pompiers du CIS de Jura Nord et la brigade de Gendarmerie.

Cette année, c'est une triple cérémonie à laquelle nous avons pu tous assister. Il s'agissait de rendre hommage, une nouvelle fois, à ceux qui sont tombés lors de la première guerre mondiale mais aussi à ceux qui, dans des guerres plus récentes, sont morts pour laisser place à la vie et la liberté. Le troisième hommage, rendu par Mme Laure Valentin, a été celui à notre concitoyen, décédé cette année, M. Henri Coursol (voir portrait) dont sa femme était présente pour assister à l'évènement. Henri était un membre actif des anciens combattants et du souvenir français. Nul ne doute que ce 11 Novembre, nombre des présents avaient une pensée pour lui. Après une minute de silence, les enfants de la commune ont pu entonner la Marseillaise reprise par la suite, par la fanfare d'Etrepigny/Ranchot.

Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité à la salle polyvalente.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint



FÊTE DES ASSOCIATIONS

La municipalité de Dampierre a organisé pour la première édition un forum des associations. Ce rassemblement autour de divers acteurs de son territoire le dimanche 4 septembre. Laure Valentin, maire de Dampierre, avait réuni les présidents et membres du monde associatif communal et intercommunal au sein de son traditionnel marché dominical. Des stands leur étaient préparés afin que ces dernières puissent présenter leurs activités. Nombreuses ont répondu présentes à cette invitation et nombreux ont été les participants.

L'ensemble de la journée était accompagné du groupe de musique Garage Band de Mercey le Grand et dont les musiciens ont, pour la plupart, exercé à l'école de musique d'Orchamps.

Le nouveau traiteur de Dampierre « Les cocottes de Louis » avait préparé des repas : paëlla et hamburger pour réjouir les papilles des plus gourmands.

« Faire connaître les associations, le nouveau traiteur, rappeler aux habitants du secteur de Dampierre la présence du marché du dimanche, nombreuses étaient les motivations de notre commune », a précisé Alain Gounand, 1^{er} adjoint.

Laure Valentin - Aurélien Philippe



INTERCOMMUNALITÉ JURA NORD

INTERCOMMUNALITÉ

SIEVO

Le SIEVO, Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon est situé au 3 rue du Val de l'Ognon à COURCHAPON (25170) et a été créé par l'association de 13 communes en 1946.

Le SIEVO a pour mission d'assurer l'approvisionnement en eau de 67 communes sur 3 départements, le DOUBS - le JURA dont PETIT-MERCEY et la HAUTE-SAONE soit 32 686 personnes desservies en eau potable, de plus il gère également les réseaux d'assainissement et stations d'épuration de 47 communes.

Le SIEVO s'engage à délivrer au robinet du consommateur une eau de qualité et en quantité suffisante en assurant la permanence du service 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 81 58 26 26, mais vous pouvez également nous retrouver sur notre site internet www.sievo.fr pour y découvrir nos travaux, nous informer d'un changement, ..., ainsi qu'obtenir des informations sur la qualité de l'eau distribuée dans la commune de PETIT MERCEY.

Nous sommes également présent sur l'application panneau pocket.



LE MOT DU SIED

Comme chaque fin d'année, voici quelques informations sur l'activité du Syndicat Intercommunal des Eaux Dampierre, Evans, Ranchot et Salans.

COMMUNICATION

Le choix a été fait d'utiliser l'application Panneau Pocket afin de pouvoir informer rapidement et simplement les abonnés d'éventuels problèmes qui pourraient survenir sur le réseau. Le mode d'emploi est exposé ci-contre.

TRAVAUX

Cette année les travaux sur le réseau sont encore cours sur les communes de Dampierre (rue de la Vierge) et Evans (rue de la Citadelle, Grande Rue et Maison Rouge).

Ces interventions ont pour objectif de remplacer les tuyauteries les plus anciennes et donc présentant un risque de fuite important.

Cet été 2022, la canalisation qui est fixée sur le pont de Salans a dû être déplacée car cet ouvrage va être rénové en 2023.

A la fin des travaux elle sera changée et remise définitivement en place.

D'autres travaux seront réalisés en 2023, mais il n'est pas encore défini lesquels.

La forte augmentation du prix des matériaux va limiter la longueur de réseau qui pourra être renouvelé.

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Les analyses d'eau effectuées par l'Agence Régionale de Santé en 2022 sont toutes conformes aux exigences de qualité réglementaires. Il faut souligner ce point important, car force est de constater que malheureusement de nombreux distributeur d'eau rencontre des problèmes de qualité, ce qui entraîne des traitements coûteux.

Nous étudions toujours la possibilité d'interconnexion avec un autre réseau d'eau potable afin d'avoir des solutions simples en cas de problème sur l'un des 2 captages.

Le président du SIED, Florian BAILLY-MAITRE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Dampierre vous informe et vous alerte avec PanneauPocket



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez Syndicat Intercommunal des Eaux de Dampierre ou 39700
- 3 Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET Informer et Alerte les Usagers

Disponible gratuitement sur   

SICTOM MÉMO TRI

DÉCHÈTERIE PRINCIPAUX DÉCHETS ACCEPTÉS

LES INTERDITS
Ce qui est souillé par le gras, mouillé

LES INTERDITS
Obus, Boutelle de gaz, Arme, Ordures ménagères résiduelles, Emballages Ménagers

LE COMPOSTAGE

Si vous en avez la possibilité, prenez à composter vos déchets organiques : Épluchures, fruits et légumes pourris, marc de café avec filtre, déchets de jardin...

Pour plus de renseignements, contactez le SICTOM

CONTENEUR À TEXTILE

- Textile, linge de maison
- Chaussures (même une)
- Maroquinerie

LES INTERDITS
Ce qui est souillé par le gras, mouillé

A DÉFAUT, LES DÉCHETS MÉNAGERS INCINÉRABLES DANS LE BAC COUVERCLE GRIS OU VERT

Restes de repas, viandes, poissons, jet des déchets d'hygiène (soufflets, moufles, lingettes...)

LE TOUT EN SAC FERMÉ

EMBALLAGES RECYCLABLES VIDES ET ÉGOUTTÉS DANS LE BAC COUVERCLE JAUNE OU BLEU

EN ALUMINIUM ET ACIER

Aérosols, cannettes, boîtes de conserve...

EN PLASTIQUES

Bouteilles, flacons (avec leurs bouchons vissés dessus), pots, barquettes, sacs et films en plastique

EN CARTONNETTES

Briques alimentaires, boîtes à œufs

EN POLYSTYRÈNE

Barquettes polystyrène

En vrac direct dans le bac ! (pas dans un sac)

CONTENEUR À VERRE

Emballages en verre, pots, bocaux et bouteilles

LES INTERDITS
Verrerie, verre de table, faïences, ampoules, vitres, couvercles

CONTENEUR À PAPIER

Journaux, magazines, revues, papiers de bureau, enveloppes blanches, cahiers, feuilles...

LES INTERDITS
Papier cadeau, papier d'emballage, cartons, film plastique, enveloppes marron kraft, couvertures de livre cartonnée

MÉDIATHÈQUE JURA NORD

La Médiathèque Jura Nord est le réseau des médiathèques de la Communauté de communes Jura Nord et regroupe 3 établissements : la médiathèque de Gendrey + la médiathèque de Dampierre + le point lecture de Montmirey-la-Ville
Les médiathèques sont accessibles par tous gratuitement pour lire sur place, jouer, ou profiter des animations.

La médiathèque, c'est :

- du prêt de documents : livres, magazines, DVD, CD, livres audio, livres en gros caractères, partitions de musique, mais aussi jeux de société et livres adaptés (livres pour dyslexiques et FALC Facile à lire et à comprendre), prêt de tablettes, liseuses.
- des services : cours informatique, portage à domicile, grainothèque
- des animations pour tous : contes, ludothèque, atelier, projection, rencontre d'auteur, spectacle...
- une offre numérique avec le site JUMEL et sa nouvelle version depuis septembre 2022 avec de la vidéo, de la musique, de la presse, de l'autoformation (langue, soutien scolaire, permis...), et du prêt de livres numériques.

Toutes les infos (tarifs, horaires, services, animations...) :

<https://mediatheque.jura-nord.com/>

Le programme en 2023 :

Après quelques années compliquées, 2022 a vu le retour de l'ensemble des animations de la médiathèque avec une très bonne fréquentation. Pour 2023, le thème de la célébration, le thème du projet culturel 2022-2023 mené par la Carotte avec la Communauté de communes, sera au cœur de nos animations. Prenez vos agendas et notez bien ces prochains rendez-vous :

- Nuit de la lecture : pour fêter les 25 ans de la sortie du premier livre d'Harry Potter, une nuit de la lecture spéciale Harry Potter : atelier, jeux, quiz, escape game au menu. Après notre soirée en 2022 sur le thème de l'horreur (une quarantaine de participants répartis en 6 équipes, tous en sont sortis vivants), une nouvelle soirée ludique en perspective.



- Projection : en partenariat avec les AMAP de Dampierre, Vigearde et Orchamps, projection du film documentaire « Essaimons-nous » de L. Saint-Hillier sur le thème des semences. L'occasion pour la médiathèque de rouvrir sa graino-

thèque comme en 2022 après la conférence pratique « Ramène ta graine » de M. Goetsch et F. Striby, les maraichers du Grand Potager de Romain-Vigearde. L'environnement sera également le thème du spectacle-expérience « Arborescence programmée » de M. Imbach à la salle des fêtes de Gendrey le jeudi 23 mars à 19h, un spectacle proposé par les 2 Scènes de Besançon en partenariat avec la CC Jura Nord.



- Pas de vente de livres en 2023 : nous refaisons nos stocks après le succès de 2022, année de tous les records (près de 400 personnes pour environ 3000 documents vendus)

• Concours et fête du jeu : après les monstres en 2022 thème de la célébration oblige, le concours sera culinaire cette année avec un concours de gâteau d'anniversaire. Les résultats seront dévoilés lors de la Fête du jeu le samedi le 13 mai avec toujours au programme : jeux de société, jeux vidéo, animations tout petits, etc. En partenariat avec l'ABC.



A suivre toujours les animations régulières :

- Petit tu lis : une demi-heure d'histoires le premier mercredi du mois à Dampierre.
- les Contes de Maggie photo 5 et les après-midi jeux avec Aurélien de la

ludothèque La Toupie pendant chaque vacance scolaire.



- Apérilire : prochain épisode en février 2022
- Les cours d'informatique chaque mardi sur inscription (le programme sur le site de la médiathèque)
- NOUVEAU : ateliers bricolage avec Erika, une fois par trimestre.

Service de portage à domicile :

si vous ne pouvez pas vous déplacer, la médiathèque vient à vous. En effet, avec l'association ABC (Les Amis de la Bibliothèque de la Comcom), la médiathèque Jura Nord propose un service de portage à domicile de documents. Les personnes ne pouvant pas se déplacer, même provisoirement (accident, ...) peuvent bénéficier du portage à domicile. Une fois par mois, livres, revues, CD, DVD, livres en gros caractères leur sont apportés par des bénévoles, moyennant une inscription individuelle (10€ par an).

Nouveautés à suivre en 2023 :

- Atelier d'écriture à la médiathèque par Sandrine Olivier (Association ABC)

« À celles et ceux qui aiment écrire mais ne se lancent pas, À celles et ceux qui écrivent et souhaitent créer avec d'autres, À celles et ceux qui ne se pensent pas capables d'écrire, Venez découvrir le plaisir de jouer avec les mots au sein d'un atelier d'écriture où la convivialité sera de mise ! » Sandrine Olivier - Gratuit.

- Jeux vidéo : après les jeux de société, la médiathèque Jura Nord se lance courant 2023 dans les jeux vidéo avec du prêt de jeux mais aussi du jeu sur place (consoles, VR). A découvrir.

En 2022, la médiathèque est également partenaire du projet DEAD de la Cie La Carotte en choisissant le thème du film d'horreur pour son animation de la Nuit de la lecture le samedi 22 janvier à la médiathèque de Gendrey. Puis en prenant le thème du monstre pour ses animations du 1^{er} semestre.



La GPECT, une démarche pour l'emploi local

La CCJN s'est engagée dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT). L'objectif est de répondre aux besoins du territoire en matière d'emploi, de recrutement et de formation.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

3^e Rencontres économiques de Jura Nord

En partenariat avec l'Association Made in Jura, la CCJN organise le 15 décembre aux Forges de Fraisans les 3^e Rencontres économiques, sur le thème « Recrutement et formation ».



Fin d'élaboration pour le Contrat de canal

La CCJN s'est engagée dans un partenariat pour l'élaboration d'un contrat de canal du Rhône au Rhin (vallée du Doubs). Porté par le Grand Dole, aux côtés de Voies Navigables de France, ce dispositif vise notamment à étudier un aménagement touristique et culturel de part et d'autre du canal. La démarche arrive en fin d'élaboration, avant sa signature prochaine.



ENVIRONNEMENT

PLUi : deux réunions publiques en 2022

Après deux années de pause forcée, le projet de construction du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Jura Nord reprenait en 2021. Deux réunions publiques se sont tenues cette année, dont une le 30 novembre dernier portant sur l'intégralité du projet, avant son arrêt.



Études liées au ruissellement : deux nouveaux diagnostics

Suite aux inondations de 2018 à Jura Nord, des études et diagnostics, financés par la CCJN et réalisés par l'EPTB Saône et Doubs, ont permis de mettre en place un plan d'action pour les communes les plus vulnérables.

Trois diagnostics complémentaires pour les communes de Brans, Our et Montmirey-le-Château viennent d'être livrés, et seront suivis par une phase d'actions. Une étude va également être prochainement rendue pour le cours d'eau la Brizotte à Montmirey-la-Ville.



Le CRTE : une feuille de route pour l'attractivité du territoire, le développement économique et écologique

La CCJN s'est engagée dans l'élaboration de son Contrat de relance et de transition écologique, permettant de faire émerger un ensemble d'actions communales et intercommunales regroupées dans une feuille de route commune.



Assainissement : la réhabilitation des ouvrages se poursuit

La CCJN a engagé un vaste programme de travaux afin de réhabiliter les réseaux et les installations d'épuration. Prioritaire dans ce programme, la commune de Louvatange a bénéficié d'une réhabilitation des réseaux, aujourd'hui achevée. Les travaux pour la création d'une nouvelle station par filtres plantés de roseaux devraient bientôt débuter. Les travaux ont également été lancés pour les communes de Vitreux (travaux réseaux et station par filtres plantés de roseaux), et d'Orchamps (transit et station).



GEMAPI : les études avancent

L'objectif est de favoriser la biodiversité et prévenir les risques d'inondation. Pour le contrat de rivière « Ognon », les études pour la Vèze d'Ougney sont terminées. Mais les travaux ne pourront débuter que lorsque les discussions avec les propriétaires riverains auront abouti. Pour le contrat de rivière « Doubs », après la restauration de La Source et la Morte des Ilottes à Dampierre, les études ont été engagées pour le ruisseau d'Evans et le ruisseau des Doulonnes. À noter qu'un atlas de la biodiversité est en cours de réalisation à Jura Nord.

Retrouvez en un coup d'œil les événements marquants de l'année 2022 à Jura Nord

« Les clés de l'entreprise » à Jura Nord

Dans le cadre de ce dispositif de l'Éducation Nationale visant à rapprocher les collégiens du monde de l'entreprise, 42 élèves du collège de Fraisans ont visité le 8 novembre les industries EMCO France et MDP à Dampierre, et l'Unité mobile de l'UIMM.



BÂTIMENTS ET TRAVAUX

D'importants travaux dans les écoles

Les services techniques de Jura Nord sont intervenus pour réaliser des travaux sur l'ensemble des bâtiments des écoles (peinture, remise aux normes électriques, installation de détecteurs de CO2, mise en place de visiophones, création d'une rampe PMR pour le groupe scolaire de Ranchot, ...).



Projet d'une caserne de gendarmerie à Dampierre

L'étude de faisabilité de la Gendarmerie sera rendue en 2023, et les travaux de construction, financés par Jura Nord, répondront aux contraintes de sécurité de la Gendarmerie.



ENFANCE-JEUNESSE

ACM : de nouvelles animations

Après deux années de pandémie et d'adaptation constante des équipes, de nouvelles animations ont pu voir le jour au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM) de Jura Nord. Les sorties et autres activités partagées ont repris du service, et les temps de convivialité avec les familles ont pu reprendre. (animations thématiques et sportives, ACM en fête...).



Un nouvel ACM autonome pour Evans

L'accueil collectif de mineurs (ACM) d'Evans, devenu autonome, accueille les enfants scolarisés à Evans sur les temps de restauration scolaire et le périscolaire du soir.



CULTURE

Jura Nord / La Carotte : nouveau projet culturel de territoire

Après le final en apothéose du spectacle DEAD en juillet dernier à Montmirey-la-Ville, la Cie La Carotte et Jura Nord se sont associées pour proposer un projet culturel de territoire, dans le cadre du dispositif culturel « Idylle » de la Région BFC. La thématique de ce nouveau projet sera la célébration, la célébration des habitants de Jura Nord. Pour s'associer au projet, contacter La Carotte (lacarotte.org).



Projet de requalification

Un groupe de réflexion, intégrant notamment des usagers, a été créé afin de réfléchir à « la Médiathèque de demain », projet global intégrant le volet architectural et le projet culturel, en partenariat avec la DRAC BFC, le Département du Jura, et le CAUE du Jura.



Natura 2000 : un nouveau plan de gestion

Les sites Natura 2000 de la Forêt de Chaix et du massif de la Serre entrent dans une période de révision et d'actualisation des documents d'objectifs (Docob). En concertation avec les élus de Jura Nord, il s'agit de redéfinir les orientations et les mesures de gestion et de conservation des habitats et des espèces.

Nouveau partenariat avec Les 2 Scènes

Fruit d'une convention de partenariat avec la Scène Nationale bisontine Les 2 Scènes, un nouveau spectacle était proposé en juin dernier à Gendrey, « La Construction », coproduit et proposé par Les 2 Scènes.



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'Ecole de Musique et de Danse Associative Jura Nord, dans la dynamique de répondre au mieux aux besoins ou aux demandes des habitants de Jura Nord, propose, pour cette année 2022-2023, de nouvelles activités :

- une chorale réservée aux collégiens « KEDENANA » qui fait suite à la création, l'année passée, d'une chorale pour les enfants du CE1 au CM2 : Les Polys'Sons
 - de la danse « Bien-être », destinée aux ados et aux adultes, dispensée par Marjorie D'AMORA, professeure Diplômée d'Etat, formée en danse thérapie. De la danse pour ce sentir bien dans son corps sans objectif d'apprentissage de chorégraphies ni dans celui de monter sur scène.
- La participation à ces activités peut se faire en cours d'année, pour cela, contacter la directrice de l'EMAJN, Florence Grandclément.



Et pour que le plus grand nombre d'enfants puissent découvrir la musique, en partenariat avec les écoles, l'EMAJN a le projet TEMPO, « Les cuivres, c'est la classe !!! ». Chaque année, les élèves d'une ou deux classes de CE2 deviennent musiciens d'un orchestre de cuivres (cors d'harmonie, cornets, trombones, trompettes, tubas). Cette année, ce sont



les CE2 du groupe scolaire Louis Pasteur de Dampierre qui intègrent le projet Tempo.

L'EMAJN ouvre également ses portes aux classes des écoles pour des cycles Danse/Chant choral.

Bien sûr, les professeurs de l'EMAJN dispensent toujours des cours d'apprentissage ou de perfectionnement instrumentaux, d'éveil et de formation musicale, de chant, de danse classique, de danse jazz, de barre à terre et d'éveil corporel. Les élèves musiciens et les musiciens amateurs peuvent intégrer l'Orchestre Sympa-Phonique et les adultes chanter dans la chorale Choeur à Cœur.

Pour découvrir l'Ecole de Musique et de Danse :

- samedi 11 mars à 20h et dimanche 12 mars 2023 à 16h à la salle des fêtes de Dampierre : Concert Sympa-Phonic Rock
- samedi 13 mai concert chant choral, chorale Choeur à Cœur
- vendredi 16 et samedi 17 juin à 20h30 Gala de l'EMAJN au gymnase de Fraisans

EMAJN, 6 rue de l'église - 39700 Orchamps
emajn39@orange.fr

Tél. 03 84 71 37 02 du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

FOYER LOGEMENT



« Un petit chez soi », aménagé aux goûts de chacun au sein d'une structure qui assure une présence bienveillante 24h sur 24, ce qui permet de rompre la solitude. Chaque résident bénéficie d'un accueil personnalisé, l'entrée sur le foyer est possible dès 60 ans.

Des travaux ont été réalisés en début d'année 2016 pour offrir un accueil chaleureux et coloré. Vous pouvez prendre contact pour tout renseignement avec la directrice au 03 84 81 30 25. Le foyer est toujours à la recherche de bénévoles susceptibles de participer à des activités ludiques

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Formule intermédiaire entre le domicile et un EHPAD, une Résidence Autonomie (auparavant appelée foyer-logement) est un **mode d'hébergement collectif non médicalisé** accueillant des **personnes âgées autonomes** mais qui ont besoin d'un

cadre sécurisant et ont besoin occasionnellement d'être aidées. Les Résidences Autonomie disposent de studios ou de deux pièces offrant aux personnes âgées un logement indépendant avec possibilité de bénéficier de locaux communs et de services collectifs (blanchissage, restauration, salle de réunion, etc.) dont l'usage est optionnel. Les personnes âgées résidentes peuvent faire appel à toutes sortes de **services d'aide à domicile** hors de la structure si nécessaire (aide ménagère, porteur de repas etc.).

Un comité d'attribution se réunit afin de valider une nouvelle admission. Un avis médical est alors demandé pour justifier de l'autonomie de la personne âgée (GIR 5-6). Une priorité est généralement donnée aux personnes âgées de la commune concernée ou à celle ayant de la famille dans cette commune. Pour plus d'informations, consultez les démarches relatives aux Résidence Autonomie.

SERVICES PROPOSÉS

Dans les Résidences Autonomie, les résidents apportent généralement leurs meubles, leur environnement habituel et trouvent, éventuellement, un certain nombre de services, dont notamment :

- Mise à disposition d'un logement privatif avec la possibilité d'installer le téléphone et de recevoir la télévision
- Mise à disposition et entretien des espaces collectifs
- Accès à une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de la résidence autonomie ou à l'extérieur
- Accès à un service de restauration
- Accès à un service de blanchisserie
- Accès à internet au moins dans une partie de la résidence autonomie
- Accès à un dispositif de sécurité apportant au résident une assistance et un moyen de se signaler 24h/24h
- Accès aux animations et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement et organisation d'activités extérieures.

La prestation repas du petit déjeuner ou du dîner peut être incluse (livrée ou servie en salle) ou facultative (les logements sont équipés d'une petite cuisine). En cas de besoin, il est possible de faire appel à un service d'aide à domicile ou de soins à domicile.



ASSOCIATIONS

AMAP DE LA SOURCE

L'AMAP de la Source a pour objectif d'aider au Maintien d'une Agriculture Paysanne, elle soutient une agriculture de proximité, équitable et viable d'un point de vue économique.

Des producteurs locaux installés en agriculture biologique proposent leurs produits :

- chaque semaine, du pain et un « panier » de légumes avec de temps à autre quelques fruits ;
- toutes les deux semaines, en alternance, des oeufs et du fromage de chèvre, ou alors des produits laitiers de vache ;
- plus ponctuellement, de la viande d'agneau, de porc, de veau, de bœuf, du poulet, du miel, de la farine et des pâtes.

Des consommateurs achètent ces produits en s'engageant sous la forme de contrats annuels, permettant ainsi de sécuriser les producteurs dans leurs ventes. Le panier de légumes constitue l'engagement de base, les autres productions sont contractualisées au choix selon les goûts et besoins de chacun.

Les distributions ont lieu chaque jeudi de 18h30 à 19h30 au boulodrome, 13 rue du tissage à Dampierre. Les maraîchers livrent leurs produits dès 17h45 afin que les consommateurs puissent à tour de rôle se charger de préparer et d'organiser la distribution des paniers.

Ces distributions permettent de créer des liens directs entre consommateurs et producteurs. Et pour se donner un peu plus de temps, deux distributions « festives » sont organisées : l'une en été autour d'un barbecue et l'autre en hiver autour d'un vin chaud. D'autres producteurs, occasionnels mais toujours locaux et certifiés bio, peuvent se joindre à la fête et proposer aux consommateurs tisanes, confitures, vin, escargots, savons, shampoings, etc.

L'AMAP de la Source fonctionne ainsi depuis 2009. Jusqu'au mois de mai 2022, c'était Céline, du Jardin sous les vignes, à Burgille qui livrait ses légumes. Depuis cette année, Céline ayant cessé son activité, ce sont Adrien et Guenièvre, du GAEC « Les champs alléchants » de Romain-Vigearde ainsi que Léo, maraîcher à Moisse, qui produisent les paniers de légumes de l'Amap de la Source.

Vous pouvez :

- retrouver des informations sur la vie de l'association, sur le site de la mairie de Dampierre : http://dampierre-jura.fr/assoc_amap.php
- nous contacter par courriel à : amapdelasource@laposte.net
- venir nous rencontrer pendant une distribution un jeudi entre 18h30 et 19h30.



FOYER RURAL

Depuis la rentrée de septembre le Foyer Rural, toujours présent sur le territoire, a retrouvé des couleurs. La saison passée le Foyer Rural a réalisé dans la mesure du possible un maximum d'activités pour le plaisir du plus grand nombre.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 22 octobre. Cette réunion a permis de faire le bilan des nombreuses activités de l'association et d'évoquer les projets de l'année à venir. Le bilan financier a été l'occasion de mettre en évidence des difficultés financières sur certaines activités en raison de la crise sanitaire avec une baisse des adhérents.



Le nouveau conseil d'administrations s'établit ainsi : Patrick Cretté - président, Angélique Dodane - trésorière, Sandrine Fivre - secrétaire et les membres du conseil d'administration : Sabrina Caquineau, Sylvie Rossignol, Robin Boiral, Daniel Poirier tous réélus et deux nouveaux qui viennent compléter l'équipe Evelyne Petitgirard et Marc Krommenacker ; Bienvenue à eux et merci. Nous espérons que cette année sera plus propice à la tenue des activités du Foyer Rural. Vous pouvez à tout moment nous rejoindre même en cours d'année (horaires et contacts sur le site www.frd39.org)

MERCI à tous les bénévoles, membres du Foyer Rural et aux aidants : sans eux, la variété des activités et le plaisir de la découverte n'existeraient pas.

Merci aussi à la Commune de Dampierre pour son soutien financier, le prêt gracieux des salles et l'aide des agents municipaux. Merci également à la Communauté de Communes et au Conseil Départemental.

La saison a démarré sur les « Chapeaux de roue » :

- Participation au Forum des associations de Dampierre organisé par la Mairie de Dampierre le 4 septembre sur la place du marché avec un concert de Garage Band bien apprécié.
- Notre traditionnel vide grenier (une semaine après) le 11 septembre ! Piloté par Rudy Marchiset, ce fut encore un vrai succès : une superbe journée pour les exposants et les visiteurs fort nombreux qui ont pris un bon bol d'air, et une buvette petite restauration.
- les 8 et 9 octobre a eu lieu la première Foire de l'Artisanat à la salle polyvalente, en partenariat avec une entreprise locale « Praline Mode » ; les 25 exposants sont très satisfaits, une belle dynamique, de belles découvertes : une manifestation qui demande à être renouvelée.



- **NOUVELLE ACTIVITÉ** : depuis début octobre danse Rock N' Roll avec l'animatrice Patricia RICHARDET. Tous les mercredis soirs à la salle polyvalente pour le plus grand plaisir des 8 couples qui évoluent et progressent avec brio dans cette discipline.



ZUMBA : Ce début de saison, les cours de zumba et de bodyfit ont repris à la salle de salle Polyvalente de Dampierre). La zumba est un programme de fitness (conditionnement physique), s'appuyant sur des chorégraphies dynamiques. Le cours intègre désormais un cours indépendant de bodyfit, un ensemble de différentes disciplines permettant de faire travailler tout le corps et de sculpter sa silhouette : cardio, renforcement musculaire, Law Impact Aerobic, Aero Danse. Les participantes peuvent aussi pratiquer les deux activités avec un tarif préférentiel. Cinquante participantes y sont inscrites. Professeur : Fodé Ndao - Contact : Florence : 06 61 24 01 08



CLUB PHOTO : 14 amateurs de photographie se retrouvent régulièrement les lundis dans la salle des Associations pour partager leurs expériences. Plus ou moins expérimentés, tous ont à cœur de progresser dans un domaine à la fois complexe et exigeant, mais passionnant. Alternant sorties sur le terrain et « cours » en salle, la saison passée a été conclue par une superbe exposition fin juin. L'animateur bénévole responsable est Georges Picard : 06 52 86 93 39



PEINTURE : Après deux ans d'interruption pour cause de Covid, les cours ont repris les jeudis de 19h à 21h. On peut y pratiquer le dessin, la peinture huile ou acrylique, couteau ou pinceau ou autres. Ces cours sont animés par Myriam Grosso, professeur d'art. 15 élèves sont inscrits. De nouveaux adhérents ayant rejoint le groupe, le programme est adapté à chaque niveau. Vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment. La responsable de l'atelier est Mino Comte : 06 81 95 78 52.



PÉTANQUE LUDIQUE : Pour le plaisir d'une quarantaine de personnes, hommes et femmes de tous âges, Gilbert Sureau de Dampierre 06 83 53 83 46 anime cette activité. Les adhérents ont la chance de pouvoir profiter d'un terrain indoor en cas de mauvais temps. En septembre la section Pétanque a organisé un petit tournoi interne de façon conviviale.



GYMNASTIQUE : Animée par Marie-Ange Rambaud, le groupe d'une quinzaine de personnes se retrouve les mercredis soirs à 19h. Echauffement, assouplissement, cardio-training, travail sur tapis, travaux avec accessoires (batons, cerceaux, bal-



lons), méthode Pilate et relaxation rythment les séances. La responsable d'activité est Patricia Poirier : 06 87 33 81 30.

JUDO POUR LES ENFANTS : Les entraînements ont repris en septembre avec le professeur Alain Tirole, les jeudis. Groupe des petits à 18h puis groupe des adolescents à 19h au Dojo au-dessus de la médiathèque de Dampierre. Contact : Patrick Cretté : 06 72 92 84 02. Une compétition sera organisée en mars 2023.



ludique ou en compétition les mercredis et vendredis soirs. Cette année, une équipe est en championnat départemental D2, une autre évolue en D3. Contact : Dominique Dhote : 06 63 35 17 20 ou Daniel Poirier : 06 64 61 39 11.

YOGA : Cette année augmentation du nombre de participants. 3 groupes animés par leur professeur Olivier WALTER dont un groupe yoga anti-stress le mardi à 17h15 permettent aux adhérents de pratiquer dans la salle au-dessus de la médiathèque à Dampierre. Si le cœur vous en dit, quelques places sont disponibles. Contact : Patrick Cretté : 06 72 92 84 02.



TENNIS DE TABLE : Reprise des entraînements pour un groupe d'enfants/adolescents les lundis soirs. Les cours sont animés par Daniel Poirier et Dominique Dhote au gymnase de Fraisans. Les adultes se retrouvent en entraînement





ECOLE DE THÉÂTRE : Belle reprise de cette activité avec des effectifs en hausse notamment chez les adultes !

4 groupes de jeunes enfants à adultes avec notre partenaire La Cie La Carotte. Les représentations de fin d'année auront lieu en juin permettant aux adhérents de restituer leur travail auprès des parents et amis. Un super spectacle en vue ! Les metteuses en scènes Virginie Paveau, Pauline Poignand et Caroline Guidou animent les groupes avec créativité, expression gestuelle et verbale. Responsable d'activité : Anna BRONNENKANT 06 32 47 10 03



CINÉMA DES ENFANTS : Les enfants de l'école de Dampierre et les enfants adhérents au Foyer Rural seront invités gratuitement à la séance de cinéma aux Forges de Fraisans le mercredi 7 décembre à 15h avec le film « Samourai Académie »

TOURNOI DE FOOT : Le Foyer Rural a organisé son traditionnel tournoi de foot (Challenge Jacques Tournoux) le 18 juin 2022. Cette année, 13 équipes se sont rencontrées dans une ambiance des plus conviviales - sous l'arbitrage d'Emmanuel Sullerot. La remise des coupes aux vain-



queurs a eu lieu en présence de Gérome Fassenet, président et vice président de la communauté de communes de Jura-Nord et de Laure Valentin, maire de Dampierre. Cette journée de foot s'inscrivait dans une démarche plus large de fête du village. En soirée, la municipalité a offert l'apéritif à la population, avant que les feux d'artifices ne soient tirés, dans une super ambiance musicale. La buvette tenue par le Foyer Rural.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre même en cours de saison. Consultez notre site web : www.frd39.org

Encore MERCI aux bénévoles, aux animateurs (trices) qui s'investissent pour garder le lien social, pour l'animation culturelle et sportive des populations de notre territoire.

Avec l'équipe du Foyer Rural de Dampierre, son président Patrick Cretté

Le Foyer Rural c'est VITAL
www.frd39.org



LA DAMPIERROISE

Tout a commencé en l'an 2000...

Le maire de l'époque Monsieur Michel FALCONNET a reçu un courrier de Madame Nicole LEMAITRE, maire à Dampierre Saint NICOLAS en Normandie. Celle-ci avait eu l'idée de faire se rencontrer des personnes habitant les différents villages s'appelant Dampierre. Il y en a 31 en France.

Nous avons tous en commun d'avoir Saint PIERRE comme patron de notre église (DOMINUS PETRUS).

Un appel par le biais du bulletin municipal a été lancé aux Dampierrois du Jura et une vingtaine d'entre eux ont été intéressés. Ils ont décidé de créer une association qui s'est appelée "La Dampierroise".

Le président élu a été Monsieur Michel FALCONNET, la secrétaire Madame Rosaline COULON et la trésorière Madame Christine DESFLAMMES.



Un contact a été pris avec des autres Dampierre habitant pas très loin du Jura. Seul Dampierre sur le Doubs près de Montbéliard a répondu favorablement et en septembre 2000, un bus est parti de chez eux pour passer nous chercher et ce sont une petite cinquantaine de Dampierrois qui sont partis en Normandie, répondant ainsi à l'invitation de nos "cousins" de Dampierre Saint Nicolas. Cette première rencontre a été fort chaleureuse et 7 ou 8 Dampierre en FRANCE se sont retrouvés pour la 1^{ère} fois en Normandie.

Pour nous Dampierrois du Jura, ces rassemblements ont été vraiment formidables. Beaucoup de rencontres et d'amitié partagées entre beaucoup de Dampierrois comment nous.

Il a été décidé que les rencontres seraient bisannuelles, changeant de Dampierre tous les 2 ans :

- 2000 : Dampierre Saint Nicolas en Seine-Maritime
- 2002 : Dampierre en Yvelines près de Versailles
- 2004 : Dampierre sur Avre en Eure et Loir
- 2006 : Dampierre du Jura
- 2008 : Dampierre sur le Doubs
- 2010 : Dampierre sur Avre en Eure et Loir
- 2012 : Dampierre en Bray en Normandie
- 2014 : Dampierre au Temple en Champagne
- 2016 : Dampierre sur Aube dans l'Aube
- 2018 : Dampierre en Graçay dans le Cher
- 2021 : Dampierre Saint Nicolas en Seine-Maritime

Pour chaque rassemblement, il y a toujours un week-end fort intéressant avec généralement le samedi une découverte du patrimoine local, le samedi soir une très belle soirée dansante avec rencontre avec les élus locaux et dégustation de produits locaux. Le dimanche il y a la messe pour ceux qui le souhaitent pendant que d'autres participent à un marché de produits régionaux.

Le dimanche après-midi, d'autres animations sont proposées avec souvent des danses folkloriques ou jeux entre tous.

Nous nous sommes rapidement rendu compte que les Dampierrois ayant un patrimoine intéressant ou une population assez importante, se proposaient pour organiser les rassemblements. Les "petits" Dampierrois n'osaient se lancer dans l'aventure, et pour les aider, il a été décidé de créer en 2006 la Fédération Nationale des Dampierrois de France (FNDF). Un bureau a été créé composé de membres des différents Dampierrois en France. C'est Madame Rosaline COULON de Dampierre du Jura qui a été élue Présidente Nationale des Dampierrois de France.

Depuis 2006, date de la création de la Fédération, il a été décidé que l'année où a lieu un rassemblement, l'AG se fait sur place. Pour l'année intermédiaire, quelques membres du bureau et autres, se retrouvent à Montargis, ville la plus centrale entre les différents Dampierrois.

En 2006 ce sont les Dampierrois du Jura, à l'initiative de Michel FALCONNET qui ont décidé de créer la Confrérie des Compagnons de Saint PIERRE. A ce jour, une vingtaine de personnes ont été intronisées et font partie de la Confrérie.

Un costume a été créé, avec marqué sur le calot "DOMINUS PETRUS" et sur la poitrine "Confrérie des Compagnons de Saint PIERRE".



À chaque intronisation, le grand maître remet symboliquement un collier où pend une grosse clef, en référence à Saint PIERRE le patron en commun de toutes nos églises.

Le but est de faire entrer dans cette confrérie des personnes ayant contribué à bien organiser les rencontres des Dampierrois de FRANCE. Généralement elles sont deux, souvent le maire du village quand il s'implique et le président de l'association locale. En 2021, une vingtaine de Dampierrois du Jura sont partis à Dampierre Saint Nicolas en Normandie qui organisait le rassemblement des Dampierrois de France et qui fêtait ses 20 ans d'existence.



Actuellement l'association « La Dampierroise » compte 29 membres et la présidente est Mme Rosaline COULON, la secrétaire Mme Monique PERRON et le trésorier M. Daniel DOUBLET.

Le président d'honneur est M. Michel FALCONNET.

En 2023, un rassemblement délocalisé est programmé à Provins en Seine et Marne, jolie ville médiévale, les samedi 2 et dimanche 3 septembre.

En 2024, le rassemblement national aura lieu chez nous à DAMPIERRE du Jura les samedi 7 et dimanche 8 septembre.

Nous espérons maintenant que d'autres Dampierrois en FRANCE viendront nous rejoindre, et que ces rassemblements des Dampierrois de FRANCE dureront encore longtemps...

Rosaline COULON

A.D.N. : AGIR POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

A.D.N. est une association franc-comtoise créée à Dampierre en 2015 pour le Désarmement Nucléaire unilatéral de la France. Elle regroupe des personnes qui cherchent à s'informer sur la dissuasion nucléaire en France et dans le monde.



Notre association s'est engagée dans une stratégie de **l'action non-violente** en lien avec le Mouvement pour une Action Non-violente (MAN) fondé notamment par Jean-Marie MULLER en 1974. Nous nous appuyons sur les engagements de Gandhi, de Martin Luther King entre autres.

ADN est partenaire de ICAN, (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), qui a reçu le **Prix Nobel de la paix 2017** pour avoir réussi à faire voter par 122 pays à l'ONU, le **TIAN** Traité International d'interdiction de possession et de menace d'Arme Nucléaire. Il est de notre devoir de citoyen d'anticiper les conséquences de l'abandon par la France de ses armes de destruction massive et de nous préoccuper de la reconversion du personnel et des bâtiments des sites nucléaires militaires.

Aujourd'hui, 68 pays ont signé le TIAN mais... pas la France !

Nous contactons les élus de notre région afin qu'ils fassent pression sur notre président pour obtenir que notre pays s'engage dans le désarmement nucléaire. Dans cette optique, nous proposons aux communes qui s'engagent de planter symboliquement un Ginkgo Biloba, l'arbre qui a résisté à la destruction d'Hiroshima et dont la feuille est devenue notre emblème.



Nos actions en 2022 :

- Plusieurs rassemblements, à Dijon et Valduc pour manifester contre ce site qui représente une menace pour la région.
- En mai, conférence de Paul Clémens sur la problématique Ukraine / Russie.
- Du 6 au 9 août, présence à Valduc, et commémoration d'Hiroshima et Nagasaki à Dampierre avec projection de films.

- Présence de notre association au festival No Logo de Fraisans.
- Plusieurs démarches auprès d'élus de notre région pour la signature du TIAN.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le conflit Russie / Ukraine qui interpelle notre engagement en faveur de la non-violence. Comment venir en aide à un pays agressé sans lui livrer des armes ? Nous débattons, dans le respect de la parole de chacun, des alternatives de défense non-violentes..

Dans cet esprit, nous avons souhaité participer à une action proposée par Amnesty International contre la répression des manifestants antiguerre en Russie : « 5413 manifestants dont 113 enfants participants aux manifestations contre la guerre en Ukraine, ont été arrêtés en Russie. Ils ont voulu dire « NON A LA GUERRE ! » Aujourd'hui, toutes les personnes en Russie qui ont le courage d'exprimer leur opposition à la guerre, ne peuvent le faire. Alors, nous voulons porter leur voix : « exprimons toute notre solidarité aux manifestants Russes et montrons aux autorités, la force de la solidarité internationale ! » A.I. France septembre 2022



Les pancartes blanches sont à l'image de celles qu'ont brandies certains manifestants antiguerre en Russie avant d'être arrêtés.

Nos réunions mensuelles ont lieu chaque 1^{er} lundi du mois, à la salle municipale, place Gaulard à Dampierre, de 14 h à 16 h de nov. à mars et de 16h à 18 h d'avril à octobre.

Contact : ADN - 2bis rue de la Source 39700 Dampierre
09 52 65 19 46 - association2018adn@gmail.com

« **Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peuvent changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé.** » Margaret Mead

ASSOCIATION CŒUR DE PIGEON



« Pas une once d'humidité, pas la moindre goutte d'eau, sécheresse intense, soleil implacable, terre brûlée n'offrant plus ni fleur ni nectar aux abeilles et insectes pollinisateurs. Les grenouilles avaient disparu de la mare asséchée, les feuilles des cerisiers

pendaient lamentablement dans un silence pesant. C'était au verger de Petit-Mercey au cœur du mois d'août ! Terrible sensation d'être perdue en plein désert dans notre Jura verdoyant ! »

Aujourd'hui, le dérèglement climatique ne fait plus de doute pour personne, et, comme les arbres des forêts, les jeunes fruitiers souffrent à la fois du manque d'eau et des températures qui s'élèvent inexorablement.

En 2014, ce terrain était nu, sans arbres ni arbustes, gorgé d'eau stagnante, entièrement recouvert de chiendent et de carex, seulement taché de rose par quelques lychnis fleur de coucou s'épanouissant en milieu humide... un sol extrêmement compact, dégradé et malmené lors de la construction de l'autoroute voisine.



Le Verger au printemps 2022

Planter un verger dans ce milieu stérile était un véritable défi ! Surtout sans utiliser ni engrais ni pesticides pétrochimiques, mais avec la volonté de faire uniquement appel à la lutte biologique des auxiliaires (coccinelles, hérissons, passereaux, batraciens...) contre les ravageurs.

En 2022, on peut se réjouir des progrès réalisés : plus d'une soixantaine de fruitiers bénéficient d'une terre amendée et fer-

tilisée autour de chaque pied, accueillant ainsi toute une faune microscopique de décomposeurs.

Deux haies champêtres plantées en 2015 offrent gîte et nourriture aux oiseaux et à la petite faune sauvage, des nichoirs, des ruches, des fleurs, des tas de branches ou de pierres, des mares... accueillent toute une biodiversité qui peu à peu redonne vie à un écosystème naturel et harmonieux.

À condition de toujours rester patients, le pari semble gagné... mais une nouvelle difficulté menace à présent alors que canicules, sécheresses et dérèglements du climat s'intensifient dangereusement.

Grâce au drainage efficace de janvier 2020, les racines, libérées des eaux asphyxiantes, ont pu grandir et s'enfoncer en profondeur dans le sol, ce qui donnera peut-être à nos fruitiers la chance de résister au stress hydrique et aux températures caniculaires. L'avenir nous le dira !

En attendant, comme vous l'avez vu sur la **lettre trimestrielle de l'association L'écho des coquelicots**, cette année 2022 a une fois de plus été riche de transmission, de réflexion, de recherche à travers nos différentes activités... **encore merci à tous les bénévoles de l'asso et aux bonnes volontés qui se démenent au verger et pour sensibiliser petits et grands à la protection de l'environnement.**

- **4 chantiers participatifs** ont réuni des Cœur de pigeon motivés pour l'entretien indispensable du verger, le montage d'une cloison côté sud de la cabane et le désherbage compostage des arbustes à petits fruits qui vient d'avoir lieu le 29 octobre.



Chantier octobre 2022

- **Atelier montage de nichoirs** le 2 février complété par un atelier montage de mangeoires à oiseaux proposés par Jean Pierre PERREAU le 19 novembre, ces nichoirs et mangeoires étant destinés à accueillir les oiseaux de nos jardins.

- **5 chantiers d'apprentissage de taille** ont eu lieu sous la houlette de Louis PINSARD, de février à mi mars à la demande de particuliers, et pour la première fois cette année, nous avons pu



Initiation à la greffe en août 2022

organiser en août **une initiation à la greffe** par Yves BOUTET des Jardins de Fraîche- Comté à Roset Fluans. Des ateliers de greffage se poursuivront en 2023.

- **Les ateliers du mercredi** avec les enfants et les retraités ont proposé des activités potagères avec Charles, semis et plantations de légumes, malmenés par la grêle puis par le manque d'eau ; des observations botaniques, collage, semis de graines de fleurs, jeux d'écriture avec Marie. Au cours de 2023, ces ateliers se passeront plutôt pendant les vacances scolaires.

- **Chasses aux œufs** au printemps, ou à la citrouille en octobre, organisées au verger par l'association de parents d'élèves de Dampierre.

- Vendredi 20 mai, **grande journée de classe ouverte au verger pour les élèves des 2 classes d'Evans** et leurs enseignantes, venus à la **découverte des abeilles** avec nos spécialistes Marc GERARD et Adrien FAVRAT, dans le cadre de la fête de la Nature en partenariat avec l'association *Serre Vivante*. Une expérience très réussie, suivie le dimanche 22 par un **accueil tout public** sur le même thème où nos apiculteurs ont répondu aux nombreuses questions des visiteurs et où la conteuse Maggie nous a encore enchantés.



Fête de la nature en mai 2022

Marc et Robin ont obtenu une **première et remarquable récolte de miel de printemps** dans nos 2 ruches en activité : 40 kg environ ! Ne vous inquiétez pas, ils en ont laissé assez aux abeilles pour qu'elles puissent passer la mauvaise saison bien au chaud dans leur ruche avec une bonne réserve de nourriture !

Ce miel parfumé et savoureux a été vendu au profit de l'asso lors du forum des associations à Dampierre le 4 septembre et lors du repas champêtre au verger le 11 septembre, faisant le régal de nombreux amateurs.

La crise du Covid suivie du décès brutal du fondateur du verger Rémy MARTIN n'avaient pas permis nos **retrouvailles gourmandes** depuis deux ans. C'est donc avec beaucoup de joie que nous avons partagé ce repas festif du **dimanche 11 septembre 2022** ! Même s'ils ont été écourtés, les échanges furent chaleureux et intéressants et nous avons fait un agréable petit tour au verger avec Robin.

Ici la lenteur est de règle, on n'a rien tout de suite ! A travers ce verger, nous apprenons la lenteur, la patience, le courage de l'effort, la modération et le partage.

Alors si vous désirez muscler vos biceps, utiliser votre énergie, partager sympathie et bienveillance envers les humains et la nature, **venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus** pour bosser, réfléchir, inventer tous ensemble des solutions qui exprimeront notre tendresse et notre respect pour le monde vivant auquel nous appartenons !

Marie Martin pour l'association Cœur De Pigeon.

Contacts : coeurdepigeon39@mailo.com / Robin Boiral :
06 71 22 64 23 / Marie Martin : 06 72 58 05 77

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE DAMPIERRE

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves de Dampierre en septembre 2022 a permis à quelques nouvelles familles dampierroises de découvrir l'engagement de ce collectif en faveur des enfants de l'école. Dans les villages comme le nôtre, l'école a une place centrale et c'est tout naturellement que parents et enfants contribuent à son animation générale.

L'association a de ce fait divers rôles. Son objectif principal est de financer des actions scolaires et parascolaires aux côtés de l'établissement par exemple l'achat de matériel ou la participation à certains projets pédagogiques, culturels ainsi que le traditionnel voyage scolaire. Une liste présentée par l'association représente par ailleurs les parents d'élèves au conseil d'école. Pour tout cela l'association mène diverses actions, qui en plus de récolter des fonds pour l'école, contribuent à l'animation du village comme le font d'autres associations locales. Pour exemple, une chasse à la citrouille pour Halloween dans les vergers de Petit-Mercey en partenariat avec l'association Cœur de Pigeon, l'organisation d'une bourse aux jouets à la salle des fêtes ou encore la vente des sapins de Noël et la contribution aux stands du Marché du dimanche pour une ambiance de Noël.

Ainsi en 2022, un nouveau Bureau prend la relève et remercie chaleureusement les membres de l'ancien pour la passation et l'engagement toujours présent ! A votre service vous trouverez donc Cyprien PROST, Président, Sarah RACINE, Vice-Présidente, Sophie OUTREY, Trésorière, Aurore STOCKLINN, Secrétaire et Jenny KOELLER, Secrétaire suppléante.

Comme toute association, l'investissement bénévole des familles est déterminant. Nous rappelons que l'adhésion annuelle est seulement de 10 euros par famille. Pour toute information, vous pouvez contacter le bureau par mail apedampierre39700@gmail.com.

Pour cette nouvelle année, l'association des parents d'élèves de Dampierre vous adresse ses meilleurs vœux et espère vous voir nombreux participants ou contributeurs des futures actions 2023 : tombola, vente de plants de légumes et de fleurs, chasse aux oeufs de Pâques, etc...



JURA NORD FOOT

Le club de Jura nord foot comptait en fin de saison dernière, 185 licenciés (38 séniors, 114 jeunes, 29 dirigeants). Cette association sportive est l'une des plus importantes de la communauté de commune. Nous repartons cette année sur des bases similaires.

La saison 2021/2022 s'est très bien déroulée. L'équipe première sous la direction de Riva Ludovic a remporté son championnat ce qui lui permet d'évoluer aujourd'hui en départemental 1. Chez les jeunes les résultats et le comportement de nos sportifs ont été satisfaisants pour l'ensemble des équipes. Une opération survêtement a été mise en place par le comité directeur et les stages de foot de fin d'année ont été appréciés de tous. Pour résumer le bilan est très positif.

Côté éducateur signalons l'arrivée l'année dernière de Géraldine Figard responsable des U11 et de Florian Locatelli en début de saison responsable des U15. Rappelons que ce club se veut avant tout familial, Ses adhérents sont issus principalement des communes de Jura Nord. Son fonctionnement repose essentiellement sur le bénévolat (éducateurs et parents qui accompagnent, dirigeants, organisation des manifestations...). Un grand merci à tous.

Un site est mis en place depuis 3 ans. Désormais vous pouvez avoir accès à toutes les informations (résultats, classements, manifestations...) en allant sur le site juranordfoot.com.



APPMA FRD

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (Aappma) de Fraisans Ranchot Dampierre au-delà du seul exercice de la pêche de loisir continue d'être active pour défendre et promouvoir les milieux aquatiques.

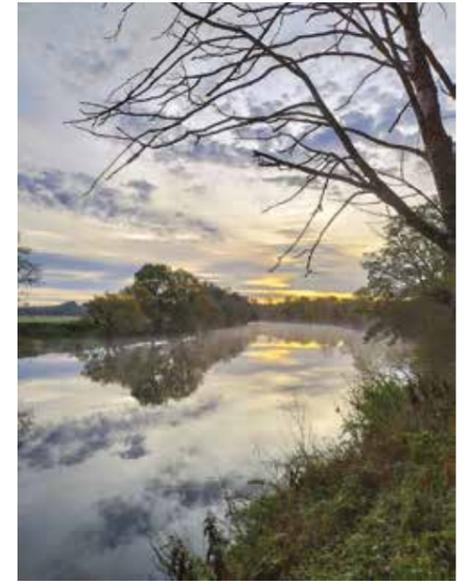
Nous nous sommes invités dans le projet de contrat de canal mis en place par VNF pour développer l'attractivité autour de la voie d'eau du canal du Rhône au Rhin. Nous proposons des aménagements partagés avec les autres utilisateurs de notre territoire afin de ne pas répéter les mêmes erreurs que lors de la création de l'eurovélo 6. En effet, nous pourrions croire que cet aménagement est seulement réalisé pour assouvir les besoins des adeptes de la petite reine se croyant au tour de France...

Ce partage de notre environnement est primordial et nous défendons nos poissons contre l'installation de la pêche professionnelle sur le Doubs. En effet, le brochet par exemple, est l'indicateur par excellence de la qualité de nos cours d'eau. Sa présence en nombre et en classe d'âge suffisants permet d'apprécier la qualité et la quantité de la ressource en eau. Cette eau irrigue nos terres, produit notre eau potable et permet une vie harmonieuse des espèces. Si la ressource piscicole se plaît dans son milieu, cela démontre que nous pouvons consommer l'or bleu qui est malmené par le changement climatique.

Nous continuons avec l'Aappma de la Gaule du Bas Jura de Dole d'unir nos forces pour réhabiliter d'anciens bras du Doubs (Rans, Ranchot, la Barre, Orchamps, Audelange ...) afin de rehausser la hauteur de la nappe alluviale, garder de l'eau fraîche et protéger les milieux et les espèces.

Le loisir pêche n'est pas oublié et nous avançons sur la réalisation de mises à l'eau sur Salans et Ranchot. Ces aménagements faciliteront l'accès des secours et satisferont l'ensemble des usagers (pêcheurs, kayakistes ...).

N'hésitez pas à nous rejoindre.



EVOLUTION JEUNESSE

Tu as entre 10 et 18 ans, l'association est faite pour toi. Le but est de permettre des rencontres entre les jeunes du village et d'organiser des sorties. Pour ce faire ils ont à disposition une salle. Après 2 années plutôt calmes, les jeunes ont commencé la nouvelle année sur les starting-blocks. En effet fin septembre a eu lieu la traditionnelle soirée pizza au cours de laquelle a été réélu le bureau comme suit :

Lucile Benderitter présidente, Chloe Caron trésorière et Charlotte Mourey secrétaire. Le trio avait organisé le 1^{er} samedi des vacances une sortie au laser game qui a regroupé 14 ados. La sortie fut bien appréciée. L'après midi s'est terminée autour d'un goûter à la salle des jeunes, moment qui a permis de distribuer les tickets de tombola vendus dans la semaine par les ados.

Le bureau remercie les habitants pour leur accueil et rappelle que la distribution des lots aura lieu le dimanche 11 décembre 2022 lors du marché de Noël.



SORTIE PATINOIRE

Samedi 19 février, près d'une vingtaine d'enfants, inscrits à l'association de Dampierre « Évolution Jeunesse », a découvert les joies du patinage, lors d'un déplacement à la patinoire Lafayette située à Besançon.

Cette sortie patinoire était la première organisée par l'association et permettait, notamment, aux enfants de se retrouver à la fin de cette première semaine de vacances. Reprise depuis peu par Lucile Benderitter, présidente, accompagnée de Chloé Caron, trésorière, l'association s'active afin de « proposer différentes activités pour les enfants de la commune ayant adhéré. D'autres rendez-vous seront organisés prochainement. Les idées ne manquent pas. »

PORTRAITS



HENRI COURSOL

Henri Coursol est né à Cusset dans l'Allier, le 23 mars 1938. Il y a vécu jusqu'en 1958 après avoir écumé les bals de la région et s'être occupé des terres de ses parents. Appelé sous les drapeaux en Algérie, où il restera deux ans, il s'occupera des communications radio. À son retour, c'est un départ en Savoie à Saint-Jean-de-Maurienne pour commencer sa carrière à la SNCF. Cette ville qu'il apprécie lui offre la joie d'y rencontrer Anna avec qui il se mariera deux ans plus tard, en juillet 1963. Mais les chemins de fer n'étant pas un long fleuve tranquille, Henri et Annette quittent la Maurienne pour la Tarentaise afin d'arriver sur le quai n° 1 d'Albertville fin 1963. Quatre ans plus tard, leur premier enfant Philippe vient au monde, pendant qu'Henri est au cœur de batailles syndicales. Nouvelle mutation pour la petite famille qui se retrouve à Annemasse en 1970 pour deux ans. Henri continue de graver les échelons. Il est aussi présent pour son entreprise qu'actif en famille et avec ses neveux. Puis c'est à Chambéry

que la famille débarque en 1971. Dominique naît en 1977 en pleine épopée des Verts, pendant que son père obtient l'examen de cadre haut la main avec une mutation à Besançon en 1978 où il se retrouve à la tête d'une équipe de 50 personnes pour développer le service voyageur où le chiffre d'affaires croît d'année en année. Ses collègues de travail sont devenus très proches, à tel point que les réunions extraprofessionnelles se multiplient. Et se développe ainsi l'engagement syndical et associatif qu'il voulait exprimer depuis toujours. En 1993, il prend sa retraite et continue ses actions diverses et variées dans le milieu associatif où il rencontre une seconde famille. Famille qui s'agrandit car son fils aîné lui offre deux petites-filles, Juliane et Apolline, qui font de lui un grand-père heureux. Ses différents engagements syndicaux, politiques et associatifs ont été reconnus à travers la remise de l'ordre national du Mérite en 2000. Pendant sa retraite active jusqu'à ses derniers jours, Henri a entrepris sa maison, son jardin avec amour, accompagné de son épouse et jusqu'au bout tourné vers les autres, les moins chanceux et les plus démunis. Henri a été président du Souvenir français pendant de nombreuses années.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint



MICKAËL ROUBIRA : UN BADISTE HORS DU COMMUN

La commune de Dampierre dispose, depuis peu, d'un administré Champion de France de Para-Badminton (badminton sourds). Mickaël Roubira est cet athlète dont les participations aux diverses compétitions nationales et internationales ne se comptent plus.

Le parcours de ce sportif n'a pourtant pas été l'un des plus simples mais son courage, son sourire, lui sont des atouts sur lesquels il peut compter pour braver les épreuves de la vie comme celle des compétitions.

C'est à la suite d'une vaccination que Mickaël perdra l'audition dès son plus jeune âge (3 ans). Après un parcours scolaire classique, c'est à la fin des années collégiennes qu'il quittera son domicile afin de rejoindre l'institut des jeunes sourds de Nancy. C'est dans cet environnement qu'il pourra enfin s'épanouir sans subir régulièrement les regards et les paroles des plus moqueurs. C'est à Nancy qu'il rencontrera Laëtitia, atteinte d'un handicap semblable, avec qui il fondera une famille composée de 2 filles.



En parallèle de ses études, Mickaël, depuis son enfance, pratique le football afin de « se réfugier dans le sport ». À son arrivée au lycée, il découvre le badminton. Son abnégation, sa volonté de progresser chaque jour l'emmène dans les plus grandes compétitions de sa catégorie :

Quintuple champion de France en double hommes (2006, 2008, 2010, 2012, 2013), Champion de France double mixte (2007), Champion de France par équipes (2007, 2008, 2012).

Sélectionné de nombreuses fois en **équipe de France**, il participera au championnat d'Europe fin septembre 2022 et finira 1/8^{ème} de finaliste en double mixte.

Suite à un licenciement (réorganisation dans le secteur bancaire), Mickaël est reparti en formation afin de passer un titre 6 (bac +3) en qualité de diagnostiqueur immobilier. En 2023, il connaîtra une nouvelle expérience professionnelle puisqu'il a été embauché dans une entreprise située à Étupes. Sa femme, Laëtitia, est bénévole pour enseigner la langue des signes. Elle travaille notamment avec le Centre de Linguistique Appliquée à Besançon. Elle souhaiterait développer professionnellement son activité en proposant ses services dans certaines structures publiques comme privées (établissements scolaires puis universitaires spécialisés dans la médecine, etc...)

Discuter avec Mickaël, c'est prendre une leçon de vie et de courage car la vie n'est pas toujours simple et elle le lui rappelle chaque jour puisque la discrimination existe toujours.

Félicitations à lui pour ce parcours hors du commun.



Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint

ÉTAT CIVIL

DE SEPTEMBRE 2021 À NOVEMBRE 2022



Naissances

- 18 novembre 2021 LAMBERT GUICHARDOT Billie
- 22 novembre 2021 JEANDENAND Charles
- 29 mars 2022 THOMAS Faustine
- 21 avril 2022 LAJARA Léo
- 22 avril 2022 MAGNANI Rose
- 24 juin 2022 CHENU Jules
- 16 juillet 2022 RACINE Salomé
- 26 août 2022 GENTELET Eden
- 28 août 2022 DEMILLIER Lola
- 28 septembre 2022 SEGUIN Nora
- 29 septembre 2022 PUZIACK Romane

Mariages

- 28 mai ROLLIN Aurélien et PREVOT Charline
- 2 juillet PIETTE Océane et SNIDARO Romain
- 2 juillet LOCATELLI Alexandre et JOUFFROY Marie
- 23 juillet DESROSES Déborah et OUEDY Christophe
- 20 août CUYNET Patrick et LOUIS Sophie
- 10 septembre SAUCE Anthony et HADDOU Fatima
- 12 novembre MARTENOT Maxime et CANAL Alexine

Décès

- 15 septembre 2021 MARTIN Remy
- 22 septembre 2021 BEZ Madeleine
- 28 novembre 2021 LEGRAIN Robert
- 24 décembre 2021 LEVREY Gilbert
- 4 janvier 2022 CAMOZZI Yolande
- 29 janvier 2022 BERT Alain
- 10 mars 2022 SAHITI Sadedin
- 2 mai 2022 COURSOL Henri
- 17 juillet 2022 NUARA Giuseppe
- 21 août 2022 DEGAND Marcelle
- 29 septembre 2022 MESNIER Philippe
- 2 novembre 2022 FAIVRE Gabriel

INFOS PRATIQUES

■ MAIRIE DE DAMPIERRE

Tél. 03 84 71 11 87
mairie.dampierre.39@wanadoo.fr
<http://www.dampierre-jura.fr>
Ouverture au public : lundi, mardi de 14h à 18h,
mercredi, jeudi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h30

■ GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR

2 rue de Fraisans - Tél. 03 84 71 12 28

■ CENTRE DE LOISIRS DE DAMPIERRE

2 route de Fraisans - Tél. 03 84 71 13 97
alshdampierre@jura-nord.com

■ CURÉ DE LA PAROISSE

Père Marie-François KANGNI - Tél. 03 84 69 55 76
doyenne.nordjura@gmail.com

■ SYND. INTERCOM. DES EAUX DE DAMPIERRE

3 chemin du Tissage - Tél. 03 84 71 13 35
Permanences : mardi de 13h00 à 16h30, mercredi de 7h30
à 12h00, jeudi de 7h30 à 16h30, vendredi de 7h30 à 16h00

■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 03 84 81 53 30 - Heures d'ouverture au public :
lundi de 9h à 12h, mardi et mercredi de 13h30 à 18h,
jeudi et vendredi de 9h à 12h,
samedi des semaines paires de 9h à 12h.

■ FOYER LOGEMENT

6 place Arthur Gaulard - Tél. 03 84 81 30 25

■ INFIRMIÈRES

Anita Larget - Tél. 06 76 66 09 32
Audrey Dumont - Tél. 07 71 59 19 70
4 place Arthur Gaulard

■ PHARMACIE DE L'ÉGLISE

Madame THANACODY
6 rue du Four Banal - Tél. 03 84 81 77 24
lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h,
mardi à vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
samedi de 9h à 12h.

■ RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Tél. 03 84 80 11 12 - ram.juranord@mutualite-39.fr

■ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteurs Borey et Duty
2 place Arthur Gaulard - Tél. 03 39 31 01 02

■ CENTRE MÉDICO-SOCIAL

1 pl. de la Mairie - 39700 Fraisans - Tél. 03 84 71 18 31

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA NORD

1 chemin du Tissage - Tél. 03 84 71 12 17
Contact@jura-nord.com

■ MÉDIATHÈQUE DE DAMPIERRE

2 route de Fraisans - Tél. 03 84 71 14 82
Lundi et jeudi de 15h à 18h,
Mercredi et samedi de 9h30 à 12h30.

■ MÉDIATHÈQUE DE GENDREY

9 rue de Richebourg - Tél. 03 84 81 08 88
Heures d'ouverture au public :
Mardi et mercredi de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 19h,
samedi de 13h30 à 16h.

■ DÉCHETTERIE

6 chemin du Tissage - Tél. 03 84 82 56 19
Fermé le dimanche et les jours fériés.

horaires d'ÉTÉ du 26/03 au 14/10	MATIN	APRÈS-MIDI
Mardi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Mercredi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Jeudi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Vendredi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Samedi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30

horaires d'HIVER	MATIN	APRÈS-MIDI
Mardi		14 ^h 00 - 16 ^h 45
Mercredi		14 ^h 00 - 16 ^h 45
Jeudi		14 ^h 00 - 16 ^h 45
Vendredi	9 ^h 00 - 11 ^h 45	14 ^h 00 - 16 ^h 45
Samedi	9 ^h 00 - 11 ^h 45	14 ^h 00 - 16 ^h 45

■ LES URGENCES

112 Internationale

POMPIERS : Centre d'Intervention et de secours
de Chaux - Tél. 03 84 71 19 51 ou le 18

GENDARMERIE d'Orchamps :
Tél. 03 84 71 30 42 ou le 17

S.A.M.U. : le 15

MEILLEURS VŒUX POUR

2023